

AG FFE JE VOTE



LE C A D R E

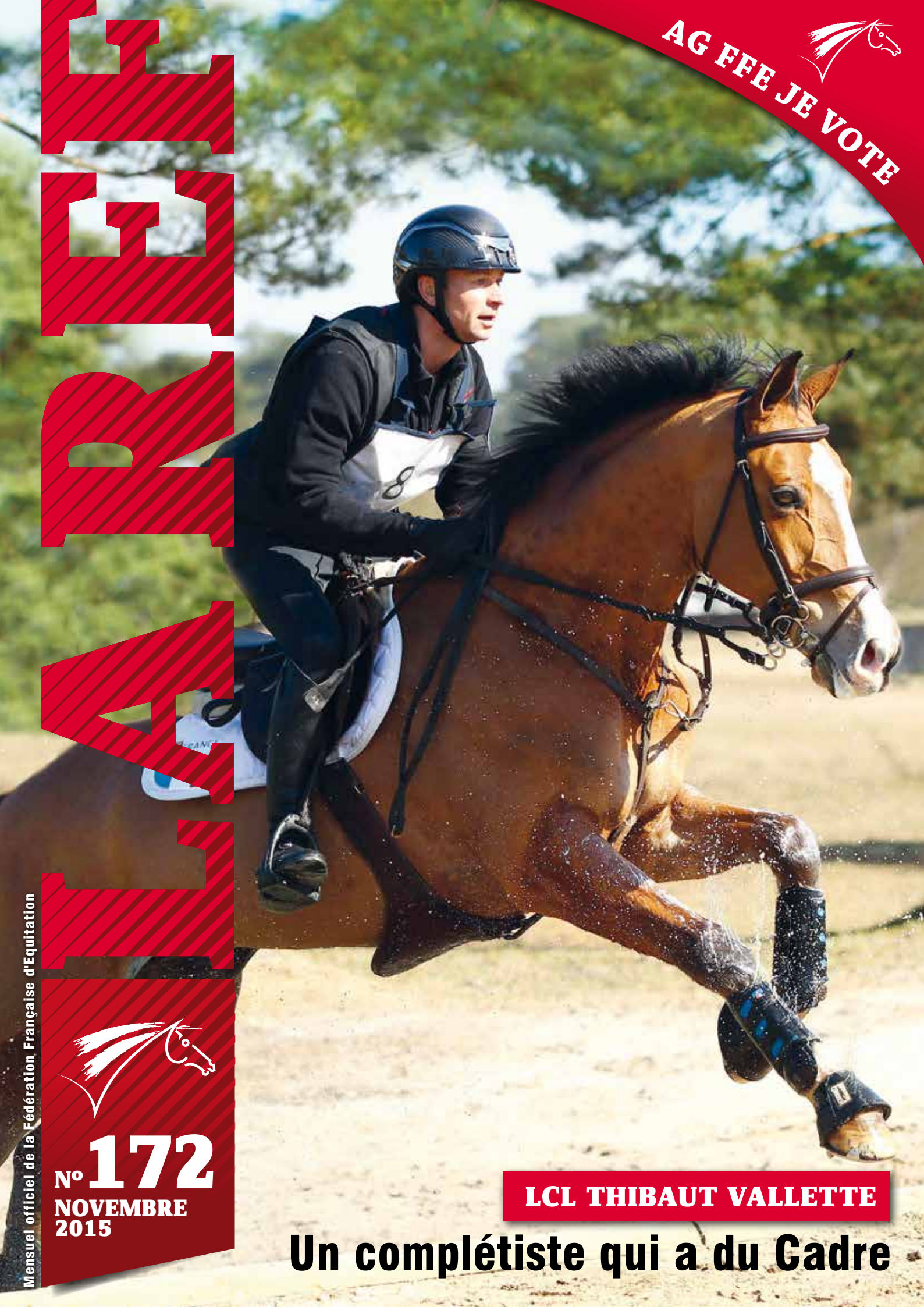
Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation



N° **172**
NOVEMBRE
2015

LCL THIBAUT VALLETTE

Un complétiste qui a du Cadre





LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub - Novembre 2015

ADHESION 2016



Si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler votre adhésion FFE pour pouvoir mener à bien l'ensemble de vos démarches : prise de licences, passage de Galops®, engagements en compétition, etc.

Le renouvellement s'effectue en ligne depuis le 1^{er} septembre via FFE club SIF ou sur papier en renvoyant le formulaire d'adhésion 2016 disponible dans **La Ref** 170 page 2.

LICENCE 2016



Pensez à renouveler vos licences. Lors de vos renouvellements, pour éviter les doublons, privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier qui paraît dans la liste déroulante.

Ne tardez pas à saisir les LFC, la validité d'un certificat médical est de 4 mois à compter de sa date d'émission.

En cas de doublon, envoyez un mail à licence4@ffe.com en précisant les 2 numéros de licence.

FEDERATIVES 2015



Rendez-vous à Valence (26) les lundi 23 et mardi 24 novembre prochains pour l'édition 2015 des Fédératives. Entre séances plénières et tables rondes, ces Fédératives seront une nouvelle occasion de réfléchir collectivement aux actions et outils à mettre en œuvre pour le développement des clubs et des activités.

Détails et formalités d'inscription page 7.

1^{ERE} PERIODE DE DUC



La Déclaration Unique de Compétition, DUC, est une prise de date, une déclaration de programme et d'informations relatives à la compétition. Outre son caractère informatif, la DUC permet de dégager les organisateurs d'un grand

nombre de déclarations légales auprès des services de l'administration. Jusqu'au 15 novembre, saisissez vos compétitions non encore enregistrées qui se dérouleront du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

SALON DU CHEVAL DE PARIS



La FFE et le Salon du Cheval de Paris ont le plaisir d'offrir une entrée gratuite à tous les dirigeants de clubs adhérents 2016 à la FFE.

Votre E-Pass Pro vous offrira un accès gratuit pour une journée au choix du

28 novembre au 6 décembre 2015. Pour cela, vous devrez imprimer votre E-Pass Pro en vous connectant à la plateforme de téléchargement accessible depuis www.ffe.com.

EQUITATION POUR TOUS



Les inscriptions à l'opération **Equitation pour tous** sont ouvertes depuis le 1^{er} novembre sur www.equitation-pourtous.ffe.com. Suite à la rentrée, il vous reste quelques places. Profitez de ce produit d'appel clés en main

pour recruter de nouveaux cavaliers sur vos créneaux incomplets. Plus d'un cavalier sur deux inscrit à **Equitation pour tous** continue à pratiquer par la suite de manière régulière ou occasionnelle.

CONGRÈS FFE SPECTACLES



Le Congrès FFE des spectacles club aura lieu à Avignon du 21 au 23 janvier dans le cadre de Cheval Passion.

L'un des thèmes sera spectacle et handicap. Le déploiement en régions se poursuivra avec le lancement du

BFE SE 2 qui valide la capacité à organiser des rencontres régionales. Et toujours, des ateliers, une plénière au Palais des Papes, des tables rondes, des spectacles et des rencontres avec les artistes. Voir page 11.

TOUT SAVOIR



L'espace Tout savoir du site www.ffe.com est une aide en ligne pour l'ensemble de vos procédures informatiques FFE Club SIF et FFE Compet.

Clicquable en haut à droite de chaque page www.ffe.com, il contient les

rubriques : Clubs, Cavaliers / Compétiteurs, Compétition, Officiels de compétition, Poneys / Chevaux et Propriétaires.

Tout savoir répond à toutes vos questions 24/24 H, 7/7 J, que vous soyez dirigeant de club, enseignant, cavalier ou compétiteur.



Parc Equestre
41 600 LAMOTTE
02 54 94 46 00
Fax : 02 54 94 46 30
laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

SECRÉTARIAT, PUBLICITE
publications@ffe.com
02 54 94 46 71

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTO COUVERTURE
FFE / PSV

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Georges Doublier, Hervé Delambre, FFE Club, FFE Communication, FFE DTN, FFE Parc, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme, Ifce Laetitia Marnay, Daniel Koroloff, Nathalie Pawlak.

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique : Force Motrice
Mise en page : Karen Crochet

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0915 G 80336



ISSN
2115-4686

TIRAGE
6 700 exemplaires

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.



ABONNEMENT
Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.



© FFE/L. Legoux

6



© FFE/L. Legoux

11



© FFE/PSV

15



© FFE/PSV

22



© FFE/CDT

31

VIE ÉQUESTRE

L'essentiel de vos rendez-vous	4
L'édito de Danielle Lambert	5
Salon du Cheval de Paris	29
Nature et Sports Euro'meet 2015	31
On en parle au club house	43

CLUBS

LeMemoClub	2
Fédératives de Valence	6
Congrès FFE des spectacles	11
Équitation pour tous	12
Poney pour tous	13
Stages Club au Parc	13
L'art de distribuer du foin	19

FORMATION

Formation professionnelle continue au Parc	14
--	----

SPORT

Bilan Jeux Equestres Mondiaux 2014	9
L'équitation de travail s'organise	15
Construire son groupe compétition	21
Championnats internationaux	22
Grand National FFE Equidia Life	22
Festival Complet	23
Tour d'honneur des équipes de France	24
Alexandra, Master des Pros	25
Cavalier du mois, LCL Thibaut Vallette	26

RÉFÉRENCES

Abonnement REF	3
Carnet d'adresses	5
Commissions juridiques et disciplinaires	32
Nouveaux adhérents	38
Tarifs de publicité dans <i>La Ref</i>	41

L'essentiel de vos Rendez-vous



A PARTIR DU 5 NOVEMBRE SUR FFE.COM

Ouverture du vote pour les AG FFE et CNTE
www.ffe.com



DU 13 AU 15 NOVEMBRE AU MANS

Dernière étape Grand National CSO FFE Equidia Life au Boulerie Jump.
<http://pole-europeen-du-cheval.com/cdi>

DU 13 AU 15 NOVEMBRE À SAINT-LÔ

Dernière étape Grand National dressage FFE Equidia Life organisée par Normandie Dressage au Pôle hippique.
<http://polehippiquestlo.fr>



DU 20 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE AU PUY DU FOU

Grand Noël au Parc vendéen le dernier week-end de novembre, les 3 premiers week-ends de décembre et les 21, 22 & 23 décembre. Hôtels ouverts la veille. Spectacle Les Mystères de Noël et villages de Noël. Gratuit pour les moins de 5 ans.
www.puydufou.com Choisir le site de Noël



LES 23 ET 24 NOVEMBRE À VALENCE (26)

Fédératives nationales 2015. Plénières, ateliers, tables rondes pour s'informer, partager son expérience et réfléchir ensemble aux actions fédérales passées et à venir.
www.ffe.com/club/Federatives

LE 23 NOVEMBRE À VALENCE (26)

Assemblées générales de la FFE et du CNTE à 18 h au Palais des Congrès Lac d'Aiguille Quartier des Communaux 26 300 Châteaufort-sur-Isère. Vote sur internet à partir du 5 novembre. Documents soumis au vote en consultation sur le site de la FFE.
Statuts et règlements consultables sur www.ffe.com/La-FFE



DU 28 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE À VILLEPINTE

Salon du Cheval de Paris. Longines Masters CSI5*, Championnats du monde du Cheval Arabe, CVI-W, Master international de voltige, Paris' Cup d'attelage, Nuit du Cheval, Equi' Star et Indoor de France.
www.salon-cheval.com

DU 28 NOVEMBRE AU 3 JANVIER À CHANTILLY

Le spectacle de Noël 2015 est sur le thème *La Belle et la Bête*.
www.domainedechantilly.com

DU 20 AU 24 JANVIER À AVIGNON

Cheval Passion au Parc des Expositions d'Avignon : expositions, compétitions, animations, spectacles *Poney Passion*, *Crinères d'Or*, Cabaret Equestre, Bodega et aussi le Congrès FFE des Spectacles. Voir p.11.
www.cheval-passion.com

CHAMPIONNATS DE FRANCE

07-08/11	Cluny (71)	P.G	Paire
13-15/11	Saint Lô (50)	DRE	Coupe Pro Elite
28/11-06/12	Paris-Villepinte	Multi	Indoor France

GRAND NATIONAL FFE 2016

CSO

25-28/03	AUVERS(50)
21-24/04	CLUNY(71)
12-15/05	TOURS PERNAY(37)
03-05/06	DEAUVILLE(14)
23-26/06	FONTAINEBLEAU(77)-Master Pro
07-10/07	LURE(70)
05-07/08	COMPIÈGNE(60)
15-18/09	BARBASTE(47)
07-09/10	LORIENT(56)
26-30/10	LYON(69)
11-13/11	LE MANS(72)

DRESSAGE

18-20/03	LE MANS(72)
7-10/04	JARDY(92)
10-12/06	ROSIÈRES AUX SALINES(54)
7-10/07	VIERZON(18)-Master Pro
5-7/08	COMPIÈGNE(60)
11-13/11	SAINT-LÔ(50)

CCE

22-24/04	POMPADOUR(19)
27-29/05	LE LION D'ANGERS(49)
24-26/06	LE PIN AU HARAS(61)
08-11/09	LAMOTTE-BEUVRON(41)-Master Pro





Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jours
ouvrables. Ce numéro unique vous per-
met de joindre tous les services fédéraux
de Lamotte, Boulogne et La Villette.
Fax 02 54 94 46 30

Mails services FFE

FFE Affaires générales,

direction@ffe.com

FFE Club,

club@ffe.com

FFE Communication,

communication@ffe.com

FFE Compétition,

competition@ffe.com

FFE Comptabilité,

comptabilite@ffe.com

FFE Contact,

questions@ffe.com

FFE Formation,

formation@ffe.com

FFE Parc

parc@ffe.com

FFE Publications,

publications@ffe.com

FFE Qualité,

qualite@ffe.com

FFE Ressources,

ressources@ffe.com

FFE Tourisme,

tourisme@ffe.com

FFE en ligne

Site internet FFE

www.ffe.com

Site mobile FFE Club SIF

mobi.ffe.com

Site mobile FFEcompét

mffecompet.ffe.com

Twitter officiel

[FFE@FFEequitation](https://twitter.com/FFEequitation)

Page officielle FFE Facebook

www.facebook.com/FFEofficiel

Page Parc Equestre Facebook

www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal

Page Grand National Facebook

www.facebook.com/GrandNationalFFE

Courriers FFE

Tous les courriers sont à adresser à :

FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE

Passeports FEI à adresser à :

FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS

Site de Boulogne :

FFE 81 av. Edouard Vaillant

92517 BOULOGNE CEDEX

Réflexions *et formations*

Evoluer en permanence pour bien vivre les changements et créer l'envie, tel est notre challenge permanent. Cette Ref de novembre nous y invite.

Les Fédératives annoncent leur thème : « Faire de nos valeurs les atouts de notre offre. » Rendez-vous à Valence les 23 et 24 novembre pour y réfléchir ensemble.

Le Congrès des spectacles de club prend date pour le 20 janvier et propose à la fois des pistes pour mener à bien l'activité spectacle au club, une formation de 20h au BFE SE et une pause plaisir avec les artistes.

Les formations professionnelles continues au Parc Equestre Fédéral comptent 11 propositions dont un nouveau panel de stages sur les thèmes du management stratégique pour optimiser la réussite économique de son club. En avant, les nouveaux projets !



Danielle Lambert
Rédactrice en chef



AG FFE

L'assemblée générale ordinaire 2015 de la FFE aura lieu le lundi 23 novembre à 18h au Palais des Congrès, Lac d'Aiguille - Quartier des Communaux à Châteauneuf sur Isère (26300), dans le cadre des Fédératives.

Les adhérents de la FFE sont invités à participer à cette Assemblée statutaire. Ils pourront voter par internet exclusivement à partir du 5 novembre. Une convocation et le matériel de vote leur parviendront par courrier.

Les documents soumis au vote seront consultables sur le site de la FFE.

Si l'AGO du 23 novembre ne recueille pas le quorum requis, une seconde AG statuera sans condition de quorum le mardi 8 décembre 2015 à 14h à Boulogne (92).

Les Statuts et Règlement intérieur de la FFE sont consultables sur www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Règlement-Intérieur.



AG CNTE

L'assemblée générale ordinaire 2015 du CNTE aura lieu le lundi 23 novembre à 18h au Palais des Congrès, Lac d'Aiguille - Quartier des Communaux à Châteauneuf sur Isère (26300), dans le cadre des Fédératives.

Les adhérents de la FFE ayant délivré au moins une licence tourisme sont invités à participer à cette assemblée générale. Ils pourront voter par internet exclusivement à partir du 5 novembre. Une convocation et le matériel de votre leur parviendront par courrier.

Les documents soumis au vote seront consultables sur le site de la FFE, espace tourisme.

Si l'AGO du 23 novembre ne recueille pas le quorum requis, une seconde AG statuera sans condition de quorum le mardi 8 décembre 2015 à 14h à Boulogne (92).

Les Statuts et Règlement intérieur du CNTE sont consultables sur www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Règlement-Intérieur.

Nos valeurs, *notre atout*



Les Fédératives nationales 2015 auront pour thème «Sachons faire de nos valeurs les atouts de notre offre.» Elles seront l'occasion de réfléchir ensemble aux moyens de mieux faire partager nos valeurs par les différents publics.

POINT

Les travaux commenceront par le point sur la feuille de route issue des Fédératives de Bordeaux. Cela permettra de mettre en lumière les nouveautés mises en œuvre par la FFE à la demande des « fédératistes. » Un autre volet du bilan sera le résultat de l'enquête sur la rentrée et l'étude des statistiques pour déterminer quels sont les segments de notre public qui sont les plus fragiles et les plus forts et quelles sont les tendances de l'évolution pour mieux effacer les freins.



MARQUES

Georges Lewi de double formation marketing et lettres classiques, ancien

d'HEC et du CELSA, développera la logique des marques. Un produit qui devient une marque se met à raconter une

histoire à chacun. Cette histoire se travaille pour réussir à toucher son public et pour qu'il s'identifie à une famille, via un nom, des codes et les désormais indispensables outils numériques.

ACTUALITÉ

L'un des dossiers d'actualité sera la sortie des Galops® Enfants. Le nouveau *Guide Fédéral* sera offert aux participants en avant-première. Ce sera l'occasion de découvrir le nouveau plan de formation pour les enfants avec ses deux cycles et ses 6 étapes, 3 pour les enfants de 3 à 6 ans, la maternelle, et 3 pour les enfants de 7 à 10 ans, le primaire. L'autre point d'actualité portera sur le versement du Fonds Equitation en compensation des hausses de TVA.

PRATIQUE

En savoir plus et notamment le programme détaillé à la page : www.ffe.com/club/Federatives. Vous y trouverez un bulletin d'inscription en ligne, le programme détaillé des journées et les informations transport, hébergement et coordonnées exactes. Date limite des inscriptions le 12 novembre. Vous pouvez aussi utiliser le bulletin d'inscription papier ci-dessous.

LES TABLES RONDES

Les tables rondes ont pour projet de partir des valeurs ludo-pédago-nature de l'équitation : rapport à l'animal, éducation, santé, bien-être, socialisation, épanouissement, ancrage dans le réel...

Elles seront réparties par publics cibles prioritaires regroupant, selon les cas, les différents segments de la population – tout petits, enfants, ados, adultes, seniors. Elles prendront en compte les différents types de prescripteurs, parents, maîtres, éducateurs, comités... et les différents niveaux de cavaliers – primos, néo-primos, initiés, confirmés...

Pour chaque cible, elles identifieront les valeurs à mettre en avant pour proposer une gamme de produits, dont au minimum un produit d'appel.

PROBLÉMATIQUE

Les tables rondes, du même format qu'à Bordeaux, comporteront un temps de tour de table et de brain-storming et un temps de concrétisation de propositions utiles. Elles seront

Avantages Licence

2016

Gratuités, tarifs réduits, remboursements.
Votre licence vous donne droit à des réductions auprès des partenaires de la FFE.

S'assurer

Souscrivez des garanties complémentaires à l'assurance de la licence FFE pour vous et votre cheval.



S'équiper

Profitez de réductions sur vos achats de matériel d'équitation.



S'informer

Vos abonnements à la presse équestre à tarif préférentiel.



Le Cheval



Voyager

Bénéficiez de remises sur vos voyages et vos locations de véhicules.



S'organiser

Des informations fédérales pour vos projets.
Des conditions avantageuses pour passer vos annonces.



Sortir

Les plus beaux événements équestres à tarif réduit.



EQUITA
LYON



ALEXIS
GRUSS



Orient Express*HDC-JO/JEM
Vice champion du Monde 2014 de Saut d'obstacles

Scannez le QR code pour accéder à la page
ffe.com/cavalier/Avantages



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Fort impact positif *à court terme*

2 304 enquêtes sur l'impact économique, social et environnemental des JEM ont été analysées par l'Ifce, l'INRA et le CDES, Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges. Elles font état d'un fort impact positif à court terme. L'essentiel.

SPECTATEURS

Les spectateurs étaient à 11% professionnels de la filière, à 47% cavaliers amateurs ou connaisseurs, à 44% néophytes dont 27% avec cavalier dans la famille. Soit 17% de néophytes sans lien avec la filière.

Ils ont en moyenne consommé 4,9 repas et sont restés 3 jours et 2,3 nuits. Ils sont venus à 50% parce qu'ils habitent en Normandie, à 39% parce qu'ils sont venus pour les Jeux et à 11% parce qu'ils venaient en Normandie de toute façon. Ils se sont hébergés principalement chez des proches, 24%, dans des hôtels 1 ou 2 étoiles, 23%, et dans des gîtes ou chambres d'hôte. Ils venaient à 21% du grand Caen, à 29% du reste de la Normandie, à 39% du reste de la France et à 11% de l'étranger.

Les 11% d'étrangers se retrouvent principalement dans les participants, accompagnateurs et médias.

IMPACT ÉCONOMIQUE

Le recensement des dépenses réalisées sur un territoire est la première étape du calcul d'impact économique d'un événement sportif. Toutefois, parmi celles-ci on ne retient que les dépenses, ou injections brutes, qui pro-



© FEI/PSV

viennent d'agents extérieurs au territoire d'étude et qui vont bénéficier aux acteurs de ce territoire.

Ces dépenses se montent à 81 122 700 € dont 74% proviennent des spectateurs, 15% de l'organisation, 4% des exposants, 3,6% des médias, 2,4% des participants et accompagnateurs et 1% des employés et bénévoles.

Si l'on ajoute les autres dépenses, l'impact total est de 102 millions d'euros. Quant aux dépenses, elles proviennent pour 38,5 millions d'euros de fonds publics et pour 43,5 millions d'euros de fonds privés.

IMPACT SOCIAL

On a demandé aux gens combien de kilomètres ils étaient prêts à faire pour voir les épreuves. Le prix du voyage en donne la valeur. Les auteurs en concluent qu'1€ public investi dans les Jeux a produit 1,2€ de bonheur ressenti !!!

L'analyse qualitative montre que la note de satisfaction des spectateurs est de 7,8 / 10 et qu'il y a eu peu d'aspects négatifs ou de nuisances évoqués par les locaux. Globalement, l'ensemble des parties prenantes s'accorde à dire que les 4 principaux

apports des Jeux pour la Normandie sont des retombées économiques et touristiques, une forte exposition médiatique de la ville et de la région, le développement de la filière cheval normande et une participation à l'image et à l'identité du territoire. Les nombreuses actions à dimension sociale mises en place contrastent avec le fait que les effets sociaux et éducatifs sont peu cités.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'arbre de bilan visualise de très gros chiffres et signale les efforts d'éco-responsabilité de l'organisation : toilettes sèches, utilisation de l'eau des rivières et étangs, incitation au co-voiturage, navettes, recyclage et récupération des déchets et matériaux...

A suivre l'analyse d'impact à plus long terme autour du concept d'héritage et de l'inscription des Jeux dans un projet global de développement régional.

Pour consulter le document de 22 pages, saisir [resume-long-des-resultats-des-etudes-dimpact-de-court-terme-des-jeux-equestres-mondiaux-2014](#) dans votre moteur de recherche. ■

- Danielle Lambert

CHIFFRES CLÉ

- 575 000 billets vendus
- 7 200 salariés
- 3 722 bénévoles
- 3 416 exposants
- 1 224 restaurateurs
- 2 968 accompagnateurs
- 1 751 personnels médias
- 1 688 chevaux
- 78 millions d'euros pour l'événement
- 4 millions d'euros pour le projet territorial
- 102 millions d'euros d'impact total Normandie



Grand Prix

MAGAZINE

LES OFFRES D'HIVER SONT ARRIVÉES !

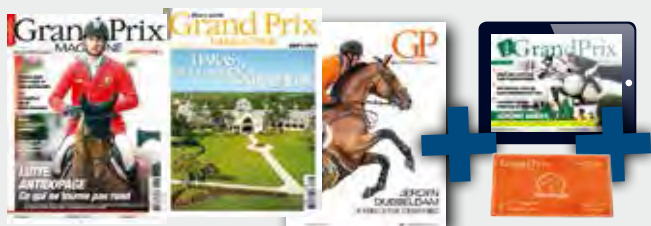
Je m'abonne 1 an et
je recevrai 10 numéros
de **Grand Prix Magazine**
+ 2 Hors-série
+ 10 numéros de **i-Grand Prix**

69€^A



Je m'abonne 1 an et
je recevrai 10 numéros
de **Grand Prix Magazine**
+ 2 Hors-série
+ 6 numéros de **GP International**
+ 10 numéros de **i-Grand Prix**

89€^B



Je m'abonne 1 an et je recevrai
10 numéros de **Grand Prix Magazine**
+ 2 Hors-série
+ 10 numéros de **i-Grand Prix**
+ 6 numéros de **GP International**

139€^C ~~218€~~

NOUVEAU

+ Doudoune «Pénélope Leprevost»*
Tailles: ○ S ○ M ○ L ○ XL



COUPON À RENOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE



Grand Prix Magazine Service abonnement

48, rue Lehot - CS30003 - 92601 Asnières-sur Seine CEDEX
abonnement@GrandPrix-magazine.com - www.GrandPrix-replay.com
Tél. : 01 57 67 68 68

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre de Grand Prix Magazine
- Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Master Card)

N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme* _____

*(Obligatoire ! Les trois derniers chiffres du numéro au dos de votre carte)

E-mail*

(Pour réception du code d'accès i-grand Prix)

Tél.* _____

*Indispensable au service abonnement

Date et signature

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Ou abonnez-vous sur www.grandprix-abonnement.com

Recruter *en cours d'année*

Votre campagne d'inscription de rentrée est terminée. Vos reprises ne sont pas, à ce jour, toutes complètes. Equitation pour tous est un moyen simple et efficace pour continuer à recruter de nouveaux cavaliers.

OUVERTURE

Equitation pour tous est une action de développement proposée à l'ensemble des clubs labellisés EFE, CTE et EFA. S'inscrire à *Equitation pour tous*, c'est faire le choix de s'adresser à tous ceux qui parfois à raison, mais le plus souvent à tort, imaginent l'équitation comme une activité financièrement inaccessible. L'équitation en général et les clubs en particulier souffrent de représentations archaïques qui positionnent l'activité comme élitiste. C'est ce dont témoigne l'enquête IFOP 2014 qui affiche une estimation par le public d'un prix moyen largement surévalué de plus de 32€ pour une séance d'équitation. Cela laisse songeur.

L'OFFRE

L'équitation est forte sur l'axe de la fidélisation des cavaliers pratiquants, mais faible sur celui du recrutement des primo accédants. *Equitation pour tous* repose sur des ressorts marketing à l'efficacité prouvée. Un prix attractif de 50€ et un contenu lisible de 6 séances dédiées à l'initiation. Dans un contexte



© FFE/F. Chéhu

de densification de l'offre de loisirs sportifs, c'est un moyen simple de s'inscrire dans les nouvelles formes de consommation pour continuer à jouer les premiers rôles.

INVESTISSEMENT

Action de promotion, *Equitation pour tous* n'a pas pour objectif premier de créer du chiffre d'affaires immédiat, mais plutôt en deuxième intention. C'est un investissement pour le club. Rappelons que l'enquête auprès des clubs participants montre qu'en moyenne un tiers des cavaliers continuent à pratiquer de façon régulière, un tiers de façon occasionnelle et que seulement un tiers abandonne au terme des 6 séances.

Si un cycle de 9 débutants à poney génère un chiffre d'affaire de 450 € contre 810€ pour un forfait lissé à 15€ la séance par exemple, le manque à gagner direct

de 360€ sera largement compensé par l'inscription de 3 cavaliers à l'année et par les prestations occasionnelles de 3 autres. Sans parler des cavaliers supplémentaires à N+1, N+2, etc. ni du bénéfice pour le club en termes d'image.

PRATIQUE

Inscription en ligne sur www.equitationpourtous.ffe.com. Cliquez sur le bouton Accès club. Saisissez vos codes SIF habituels. Il ne vous reste plus qu'à renseigner votre programme, ce qui vous référence sur le site. Toute liberté vous est laissée quand à l'organisation pratique. Selon vos impératifs, vous pouvez proposer *Equitation pour tous* aux publics de votre choix sur les créneaux qui vous arrangent. L'offre étant promotionnelle, vous pouvez même envisager des contenus personnalisés, voire même des créneaux raccourcis.

Les deux seuls engagements du club sont le tarif et le nombre de séances. L'essentiel est de garder en tête que les 6 séances d'initiation sont votre meilleure chance de fidéliser de nouveaux cavaliers.

COMMUNICATION

La Fédération met en place une communication nationale qui s'appuie sur le site, des insertions promotionnelles web et magazines, des communiqués de presse, la promotion sur les stands FFE et des relais via des partenaires, comme Gruss, Equistro, etc.

Le club reçoit un kit promotionnel qui soutient son indispensable investissement dans la réussite de son opération. Il contient :

- 1 auto-collant Club Participant
- 2 affiches grand format
- 30 affiches petit format
- 50 Flyers

Un pack web contenant des visuels et un communiqué de presse est également à votre disposition dans votre espace personnel du site www.equitationpourtous.ffe.com.

N'attendez plus, bonne prospection. ■

– Mathias Hebert

Campagne *radio*

Les clubs, les CDE et le CRE d'Île de France ont décliné *Equitation pour tous* et la campagne radio FFE sur RMC pour monter une campagne radio *Poney pour tous* à la rentrée.



© FFE/PSY

Bienvenue *au Parc*

Venez chez vous au Parc pendant toutes les vacances scolaires. Vous profiterez d'infra-structures exceptionnelles pour vos cavaliers, vos enseignants et votre cavalerie.



© FFE/IDJ

En Île de France, comme partout, le principal déficit de recrutement est la tranche des 4-10 ans. D'où l'idée d'une opération spécifiquement poney pour compléter le recrutement de rentrée avec des groupes *Poney pour Tous*.

SPOT RADIO

Au lendemain de la *Journée du cheval*, un spot de 30 secondes a été diffusé pendant 15 jours sur Nostalgie et Chérie FM pour inviter à 6 séances d'essai à 50€ avant Noël. Il renvoyait à un site où ne figuraient que les clubs ayant participé à hauteur de 200€ chacun.

MESSAGE ÉDUCATIF

Le contenu du spot est un dialogue décalé entre deux mamans. Alors que la première fait la liste des bienfaits qu'elle attend du sport choisi pour son enfant, la seconde lui conseille avec insistance le poney et l'in-

vite à tenter l'essai lors d'un cycle *Poney pour tous*. Vous pouvez écouter le spot « Le poney quelle bonne idée » sur le site www.poneypourtous.ffe.com.

DÉPLOIEMENT RÉGIONAL

Poney pour tous est un exemple pilote d'optimisation des actions de développement national en région. Avec son site dédié, www.poneypourtous.ffe.com, et les 6 séances pour 50€, elle reprend les contours d'*Equitation pour Tous*. La seule nuance est qu'ici, ce sont clairement les enfants qui sont ciblés. Cette campagne fait écho à une baisse sensible des nouveaux arrivants dans les clubs et en particulier des tout petits. Quant au support radio, il permet à la fois une bonne régionalisation et des coûts plus bas que la TV. A suivre, les retombées. ■

- M Hebert

VACANCES DE NOËL

Une semaine est ouverte aux vacances de Noël du 26 au 31 décembre. Arrivée des chevaux et des cavaliers pour le déjeuner du samedi et départ le jeudi après le déjeuner. Les cavaliers sont logés par chambres de 2, 4 ou 6. Les repas se déroulent au pavillon fédéral et les chevaux sont dans les boxes rouges.

INSTALLATIONS ET ANIMATIONS

Vous aurez la possibilité d'utiliser les installations et le matériel du Parc et de pouvoir proposer à vos cavaliers des activités très diverses. En cas de pluie, le manège de 4 000 m² propose une solution de repli de qualité. Un animateur présent pendant les stages propose à vos cavaliers des activités et des veillées pour les fins d'après midi et les soirées.

PRATIQUE

L'accès à ces stages est réservé aux clubs adhérents de la FFE et à leurs cavaliers. Pour réserver, il faut télécharger le formulaire de réservation sur la page : www.ffe.com/parc/Stages-Clubs et l'envoyer à parc@ffe.com ou contacter le service Parc événements au 02 54 95 65 00.

Le prix du séjour pour la semaine comprend l'hébergement, la restauration des cavaliers, les boxes, la nourriture pour la cavalerie, la mise à disposition des matériels, des installations...

PLANNING 2016

Vacances de Février

4 Semaines

Inscriptions à partir du 1/11/15

Vacances de Pâques

4 Semaines

Inscriptions à partir du 1/1/16

Vacances d'Été

Hors manifestations

Inscriptions à partir du 1/2/16. ■

Stages *enseignants*

La FFE organise cet hiver des stages de formation professionnelle continue pour les enseignants et les animateurs au Parc Équestre Fédéral avec des intervenants connus et reconnus. Fort du succès des années précédentes, nous proposons le programme suivant.



© V.Bruneau

PRATIQUE

Lieu : Parc Équestre Fédéral de Lamotte
Hébergement : sur place en pension complète. Possibilité d'hébergement à l'hôtel avec supplément tarifaire.
Financement : possibilité de prise en charge FAFSEA / VIVEA / AGEFICE
Renseignements : FFE Formation 02 54 94 46 25 - camille.amos@ffe.com



© Fotolia/Ayama

COMMERCIALISATION

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 JANVIER
Concevoir et piloter la mise en œuvre de son Plan d'Action Commercial avec Franck LE GOUIC, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente...



© DR

PRÉPARATION MENTALE - NIVEAU 3

LUNDI 11 ET MARDI 12 JANVIER
Niveau 3 avec Jean-Pascal CABRERA, préparateur mental des équipes de France de Voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialiste dans le sport de haut niveau.



© DR

TOUT PETITS

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 JANVIER
Équitation pour les tout petits avec Josette RABOUAN, fondatrice du Poney Club de la Forêt de Moulière (86), spécialiste de l'équitation pour les tout petits.



© Fotolia/Rudie

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 JANVIER
Élaborer le développement de son établissement, piloter et construire son business plan avec Franck LE GOUIC, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente...



© SOKICG

TRAVAIL À PIED

LUNDI 25 ET MARDI 26 JANVIER
Enseignement du travail à pied en lien avec le programme des Galops® avec Déborah SOKIC, BEES 1, BFEE 1, Experte fédérale travail à pied : longe et longues rênes.



© FFE/DL

PRÉPARATION MENTALE - NIVEAU 1

LUNDI 18 ET MARDI 19 JANVIER
Module Initiation avec Annick BARTHALAIS, Experte fédérale en préparation mentale, CAPEPS, diplômée de l'INSEP, DEA en STAPS, membre de la société française de psychologie du sport depuis 1988.



© FFE/DL

MÉTHODE ALEXANDER

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 JANVIER
Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement avec Véronique BARTIN, BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplômé de Praticien PNL.



TECHNIQUE DE VENTE

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 FÉVRIER

Optimiser la relation client pour mieux vendre avec Franck LE GOUIC, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente...



PRÉPARATION MENTALE - NIVEAU 2

LUNDI 14 ET MARDI 15 MARS

Niveau 2 avec Jean-Pascal CABRERA, préparateur mental des équipes de France de Voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



MÉTHODE ALEXANDER - NIVEAU 2

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 MARS

Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement – niveau 2 avec Véronique BARTIN, BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de Praticien PNL.



MANAGEMENT

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 MARS

Maîtriser les fondamentaux du management pour améliorer les performances et la motivation de son équipe avec Franck LE GOUIC, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente...

EN SAVOIR PLUS

- L'espace enseignants de ffe.com vous donne toutes les informations sur les formations au Parc :
- Plaquette détaillant les objectifs et le programme des stages,
 - Fiches d'information et conventions à retourner pour inscription.

L'équitation de travail en formation et en championnats

Le travail *s'organise* !

L'équitation de travail s'est mobilisée autour de deux actions : une première formation de juges au Parc et des championnats de France organisés dans un nouveau site. Compte-rendu.

FORMATION DE JUGES D'ÉQUITATION DE TRAVAIL

Une première formation nationale de juges d'équitation de travail a eu lieu les 24 et 25 septembre au Parc Equestre Fédéral de Lamotte.

PARTICIPANTS

S'y sont réunis, plus de 20 participants très intéressés et motivés. Ils représentaient 8 régions répar-

ties sur tout le territoire, l'Aquitaine, la Bourgogne, la Bretagne, la Franche-Comté, l'Île de France, le Languedoc-Roussillon, la Picardie et la Provence.

Cette formation encadrée par Nathalie Pawlak, enseignante et juge international, et Thierry Mourouard cadre technique national, a été organisée sous l'impulsion de

la DTN, représentée par Laurent Gallice en charge de la discipline assisté de Clémentine Puret, responsable des officiels de compétition.

ETHIQUE

Après un rappel de Bernard Pavie et de Laurent Gallice sur la politique et les méthodes de fonctionne-



L'équitation de travail en formation et en championnats

ment fédéraux et sur l'importance qui doit être portée au respect de l'éthique par un juge officiel, ils ont précisé la volonté de la fédération de développer cette équitation au niveau des clubs, tant auprès des enfants que des adultes, cette équitation étant particulièrement adaptée à ces publics.

NOTATIONS ET PARCOURS

La formation a porté sur la présentation sportive, les aspects culturels des équitations traditionnelles



reconnues par la fédération, Camargue, Portugaise, Doma Vaquera et Western, et les spécificités techniques de la discipline. Sous forme d'échanges d'expériences et de points de vue, les stagiaires ont travaillé par équipes pluri-

régionales, sur la notation des mouvements spécifiques des reprises de travail et sur la construction de parcours de maniabilité technique et chronométrée permettant ainsi de partager leurs connaissances respectives et de les

mettre en application en salle comme sur le terrain.

ENGOUEMENT

De cette formation réussie qui va élargir le vivier des juges sur le territoire, ressort un véritable engouement pour le développement de la discipline. Les futurs organisateurs de chaque région, dont la Corse très active, proposent déjà un calendrier des épreuves qui sera visible sur FFE Club SIF, saison 2016, à discipline « équitation de travail ».

CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUM CLUB 2015

C'est au Domaine de la Fleurière à Montarnaud (34) que se sont déroulées les épreuves du championnat de France et le Critérium Club 2015 d'équitation de travail le 13 septembre dernier.

NOUVEAU SITE

Les cavaliers de niveau Club et Amateur ont évolué tout au long de la journée devant un public nombreux, au cœur des superbes installations de ce centre d'entraînement d'équitation western mis gracieusement à disposition par leurs propriétaires. Les deux grands manèges, la grande carrière et l'arène de tri extérieure ont permis le déroulement toute en fluidité du concours dans des conditions exceptionnelles.

Durant le Critérium Club, les cavaliers, adultes et



enfants, en tenue club ou traditionnelle, ont démontré beaucoup d'habileté dans la discipline. Ils ont ainsi mis en évidence le résultat du travail d'entraînement et l'implication de leurs enseignants.

SPECTACLE

Durant le Championnat de la division Amateur, un joli spectacle, avec les cultures présentes : Camargue,



Doma Vaquera et Portugaise pour les différents tests de la discipline ; reprises de travail, maniabilité chronométrée et technique, et tri de bétail. Les cavaliers concourant en combiné ont assuré le suspense jusqu'à la dernière minute en terminant par le tri de bétail domestique. C'est Hervé Maurel des Gardians de Crau qui remporte le combiné des 4 tests Amateur Elite devant Julien Gon-

fond des Ecuries du Petit Claux et Baptiste Coin des Cavaliers Camarguais de la Grande Motte.

SOUTIENS

Grâce aux partenaires, au CDE, au tourisme équestre et au CRE Languedoc Roussillon, les dotations ont récompensé les cavaliers de toutes catégories lors d'une superbe remise de prix.

Bernard Pavie, Laurent Gallice et Thierry Maurouard pour la FFE, ainsi que Jacob Legros et François Arda pour le Languedoc Roussillon, ont été présents tout au long de la journée. Ce soutien et cette reconnaissance ont été fortement appréciés par l'organisation et les cavaliers du Critérium Club et du Championnat de France 2015. ■

- Nathalie Pawlak

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

1 Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com



JPA Distribution 89, Route de St Siméon 27500 SELLES
TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpadistri@wanadoo.fr
CREATION et FABRICATION FRANCAISE

Vous pouvez également télécharger le catalogue **COMPLET** sur notre site: www.jpa-distribution.com

2015
Nos Promotions
Nouveaux Produits

€125.50 TTC 30 PLAQUES 60 FLOTS
POLE HIPPIQUE
LECLER
CSO 2013 PRIX

€166.50 TTC 36 PLAQUES 72 FLOTS
SALLEE MARI LEZARD
PRIX 2014

€166.50 TTC 50 PLAQUES 100 FLOTS
NOUVELLE FORME
LEON FLEURY
CSO 2013 PRIX

€247.80 TTC 84 FLOTS C3 OU 96 FLOTS C5 + 50 PLAQUES
COULEURS AU CHOIX
VIOLET
MARRON CLAIR

La "Moustique"
FLOT C4 PASTILLE 5.5cm COROLLE 8cm HAUTEUR 24.5cm
Q1 103X103
Q2 103X103
P14 103X103
P18 101X133
P19 101X137
P2 190X115
P25 BIS 101X145
P27 160X95

La "Benjamine"
FLOT C8 PASTILLE 6.5cm COROLLE 11cm HAUTEUR 28cm
P15 160X110
P16 146X86
P18 101X133
P19 101X137
P20 120X105
P21 175X101
P22 145X101
P27 160X95

La "Poussin"
FLOT C9 PASTILLE 5cm COROLLE 8cm HAUTEUR 25cm
P28 105X100
P24 100X140
P25 101X145
P12 1127
P4 135X150
P7 BIS 128 X 148
P30 138X142
P32 130X111
P1 101X145
P1 145X101

La "Junior"
FLOT C5 PASTILLE 7.5cm COROLLE 12.5cm HAUTEUR 34.5cm
Q3 101X145
P3 130X111
P7 145X128
P1 145X101

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

POUR LES 4 PROMOS PRIX TTC FRANCO DE PORT (moustique/poussin/benjamine/junior)

30 à 99 €1.20HT POUR P13 et P14 €1.16HT PAR 100
P13 103X103 P23 103X103
MINIMUM 30 PLAQUES UNIQUEMENT EN PVC BLANC

Supplément 0.26€ par couleur supplémentaire
PLAQUES METAL DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE
10à30 (€2.72HT) 31à50 (€2.58HT) 51 et + (€2.45HT)

M8 97x135 M7 98x138
LES MAILEYS
HILERS EQUITATION
SOCIETE HIPPIQUE D'AQUITAINE

Réalisez vos maquettes sur notre site: www.jpa-distribution.com

JPA DISTRIBUTION
FABRICATION FRANCAISE DE PLAQUES ET FLOTS DE CONCOURS HIPPIQUES
TROPHEES, COUPES, MEDAILLES, SIGNALITIQUE ET SERIGRAPHIE
IMPRESSION NUMERIQUE QUADRI SUR TOUS SUPPORTS

DECOUVRER TOUS NOS PRODUITS SUR NOTRE SITE

NOUVEAU EN STANDARD
AJOUTEZ 0.60 HT PAR PLAQUES LOGO FIXE

Impression sur plaque PVC ET METAL de votre logo quadri
Supplément par plaque €0.60HT

Q1 103X103 Q2 103X103 Q3 145X101 Q4 145X101 Q5 145X101 Q6 145X101

PLAQUES IMPRESSION QUADRI SUR PVC

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS
ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

L'art de *donner du foin*



Aliment à part entière, le fourrage conservé est indispensable au cheval qui n'a pas ou peu accès à l'herbe. Dans une approche économique et éthologique, cet article fait le point sur les modes de distribution dans une structure équestre.

NÉCESSAIRE AU BIEN-ÊTRE DIGESTIF

Le fourrage est indispensable au bon fonctionnement digestif et au bien-être du cheval. Consommé à raison de 2 à 2,6% du poids vif (PV) quand il est distribué à volonté, l'apport journalier de fourrage ne doit pas être inférieur à 1,25 à 1,5% du PV, soit 8-9kg de foin à 85% de MS pour un cheval adulte de 500 kg. Il peut même constituer la ration entière lorsqu'il est de bonne qualité nutritive - enrubanné, foin récolté tôt - ou pour les animaux à besoins modestes.

Grâce au fourrage, le cheval exprime son comportement naturel qui consiste à manger plusieurs heures par jour sous forme de nombreux petits repas. Ceci a un impact positif sur l'incidence des ulcères gastriques, coliques, et l'expression de tics - à l'ours, à l'appui, déambulation...

OPTIMISER LA DISTRIBUTION

Il est parfois délicat d'évaluer la quantité distribuée au box : le peser pour savoir permet d'éviter les erreurs grossières ! Fractionner la ration en 2-3 repas permet d'adapter les quantités dis-



La distribution doit éviter le gaspillage.

tribuées à la consommation et d'éviter le gaspillage. Des systèmes de type « slow-feeders » sont proposés dans le commerce. Ils réduisent le gaspillage et ralentissent la préhension du foin, ce qui rallonge le temps d'affouragement du cheval. Evitez les systèmes où le cheval doit tordre sa tête pour attraper le fourrage - filets petites mailles, râteliers verticaux - privilégiez une distribution proche du sol, un bac où le foin est recouvert d'une grille en métal qui descend à mesure de la consommation : la position d'encolure est plus physiologique, l'orientation de la trachée permet d'éliminer plus efficacement la poussière inhalée. Soyez vigilant sur cet aspect lorsque vous choisissez votre fourrage. Humidifiez les fourrages légèrement poussiéreux juste

avant leur distribution : le trempage long induit une perte de valeur alimentaire. En distribution collective, le choix du râtelier est capital pour limiter le gaspillage. Une étude américaine (K.Martinson, 2011) a mesuré des pertes de 5 à 33% du foin distribué selon le râtelier utilisé : tombé au sol, piétiné, souillé d'urine ou de crottins et finalement non consommé. Pour un round de 300 kg, cela représente de 15 à quasiment 100 kg de perte, ce qui a un impact économique conséquent ! Les râteliers les plus économiques empêchent les chevaux de rentrer leur tête à l'intérieur de la balle et leur permettent de sortir de petites quantités de foin à la fois. Leur coût, supérieur, s'amortit en quelques mois par les économies réalisées.

Les bénéfices liés à la valorisation des fourrages dans l'alimentation du cheval ne sont plus à démontrer : des poulains bénéficiant d'un régime à base de fourrage au sevrage sont moins agités et moins stressés que d'autres nourris à base de concentrés.

En répondant à ses besoins physiologiques, le fourrage participe au bien-être du cheval. Le choix du mode et du matériel de distribution, ainsi qu'une optimisation de la qualité nutritive du fourrage utilisé permettent une maîtrise des coûts pour un bénéfice indéniable ! N'oublions pas que le cheval est avant tout un herbivore ! ■

- IFCE / Laetitia Martnay

EN SAVOIR PLUS

Site ifce.fr : rubrique equipaedia : 4 fiches sur les fourrages dans l'onglet « alimentation ». Nutrition et alimentation des chevaux éd Quae.

Article **Equ'idée** : Impact de la nutrition et des pratiques sur le comportement et le bien-être des chevaux.

Conférence sur YouTube sur les filets à foin. Rechercher **Sabrina Peyrille Equi-Meeting**.

LE CONFORT DE VOTRE CHEVAL



GAGNEZ VOTRE cambox isis

La première caméra embarquée pour les sports équestres

SUR LE STAND EQUIP'HORSE !

SELLERIE - EQUIPEMENT - VANS
ATTELAGE - MATÉRIEL D'ÉCURIE
PORTES DE BOXES - BOXES - CLÔTURES



28
NOV.
06
DEC.
2015

PARIS NORD
VILLEPINTE



**RETROUVEZ EQUIP'HORSE
AU STAND C093-C094**

Découvrez toutes
nos nouveautés et promotions
sur notre stand au

SALON DU CHEVAL DE PARIS



Membre du Pôle Hippolia



5 MAGASINS EN FRANCE



www.equiphorse.com

Construire *son groupe compétition*

Comment détecter les cavaliers les plus motivés par la compétition ? Comment organiser la réunion de présentation du projet de la saison ? Quels tarifs proposer ? Pistes de réflexion.

DÉTECTION

L'invitation à faire partie du groupe compétition n'a évidemment rien de confidentiel. En général, elle est à l'affichage mais rien ne remplace le contact personnel du moniteur qui suggère à un cavalier demandeur de perfectionnement technique et avide de défis de se lancer dans la compétition et qui en parle à ses parents, s'il est mineur.

RÉUNION

En général, on évite de doubler la réunion de présentation du projet compétition avec la réunion de rentrée. Elle se fait le plus souvent quand les calendriers prévisionnels sont arrêtés, après les DUC. La présence des parents permet de créer le groupe qui va arpenter les terrains pendant la saison. On distribue le programme des prochains mois.

PRÉPARATION

Le plus souvent, les entraînements sont des séances spécifiques en semaine, en plus de la séance hebdomadaire. Ils sont complétés par des stages, au minimum un ou deux par an, pour préparer les échéances. Les sorties en concours sont en général



régulières, une ou deux par mois, selon les possibilités.

ATOUTS

C'est l'occasion de rappeler les atouts de la compétition – ils sont présentés dans le dépliant FFE *Guide du Cavalier*. Citons l'apprentissage de l'effort, la valorisation des enfants qui prennent confiance en eux, le renforcement de l'esprit d'équipe, l'apprentissage de la gestion des aléas, des réussites et des échecs...

OBJECTIFS

C'est l'occasion de présenter l'objectif, le championnat préparé, le site, les épreuves,

les qualifications... FFE TV comporte de nombreuses vidéos qui permettent de présenter en images le Grand Tournoi, le Generali Open de France et la plupart des championnats de France. C'est aussi l'occasion d'expliquer l'espace Compétiteur de ffe.com avec ses rubriques règlements, agendas, disciplines, documents techniques... et d'inciter chacun à suivre ses engagements et ses performances sur sa Page Cavalier FFE.

On peut en profiter pour parler des partenaires que l'on a, fournisseurs, entreprises locales, mairie, et de ceux qui pourraient être sollicités, au cas où des parents auraient des contacts.

COMMUNICATION

Une plaquette concours et un espace concours sur le site du club permettent de faire la promotion des cavaliers, des équidés et des partenaires.

L'enregistrement vidéo des parcours est utile. Outre la mise en ligne des réussites, la vidéo permet un debriefing collectif à froid, toujours fructueux.

BUDGET

Le budget est un sujet important. C'est bon d'expliquer qu'une sortie en concours, c'est un transport, des amortissements, la mise à disposition de poneys ou de chevaux, de leur matériel, l'absence de ces poneys et chevaux au club, des engagements, du temps pour les faire et les contrôler, la mobilisation d'un coach pour les détentes et le debriefing... Préciser aussi la ventilation de la TVA selon les lignes de la facture.

FORFAIT

On peut proposer un forfait identique pour toutes les sorties. « Cela évite d'avoir trop de monde sur les concours proches et personne sur les concours lointains, explique Georges Doublier. Ce qui n'empêche pas qu'il y aura toujours davantage de candidats quand le concours est au club. Il faut en profiter pour recruter des nouveaux. » On peut proposer un forfait mensuel qui inclut la / les séances de préparation, un ou deux stages et la sortie en championnat. Cela permet de lisser le budget des familles. ■

– D Lambert
avec G Doublier

Championnats Internationaux



© FFE/Elements Resort/SamorinSlovakia

ARGENT ET BRONZE EN ENDURANCE

Le 13 septembre, l'équipe de France remporte la médaille d'argent aux Europe d'endurance de Samorin.

L'équipe était composée de Jean Philippe Frances /

Secret de mon cœur, prop M Frances, Enora Boulenger / *Guarfao de Bozouls*, prop SARL Mezagri, Nina Lissarrague / *Keeshan d'Aillas*, prop LR, Laurent Mosti / *Rève de Sauveterre*, prop SARL Dynamik, et Marie Pierre Peroteau /

Qanai du Tipi, prop R Muller. Jean-Philippe Frances est médaille de bronze et Secret, meilleure condition physique.

4 MÉDAILLES EN TIR À L'ARC À CHEVAL

Lors des championnats du monde de Sokcho en Corée, l'équipe de France a remporté 4 médailles. Dorine Grelaud est championne du monde junior sur la Coréenne. Robin Descamps est champion du monde sur la double shoot de la



© DR

Coréenne et 4^e au classement général de la Coréenne. Il décroche également le bronze sur la Qabaq. Thierry et Robin Descamps obtiennent une médaille de bronze par équipe sur la Mogu.

Grand National FFE Equidia Life



CSO



© FFE/PSV

- Le 13 septembre, la 6^e étape disputée à Barbaste est remportée par l'Ecurie Tender Capital - You First SRL grâce à Mathieu Billot / *Shiva d'Amaury* devant l'Ecurie Barletta - Regarde Moi II grâce à Morgan Bordat / *Star de la Bevière* et l'Ecurie CWD Sport 3 - Peps grâce à Marc Dilasser / *Siamoise Minotière*.

- Le 27 septembre, la 7^e étape disputée à Fontainebleau dans le cadre des Master Pro est rempor-

tée par l'Ecurie Sellerie de Bois le Ville SBV grâce à Guillaume Foutrier / *Sparco de Virton* devant l'Ecurie Performance Sport Nutrition grâce à Gilbert Doerr / *Quito de Kerglenn* et l'Ecurie Butet - Royal Horse grâce à Simon Le Vot et Bernard Briand Chevalier / *Qadillac du Heup*.



© FFE/PSV

- Le 4 octobre, la 8^e étape disputée à Lorient est remportée par l'Ecurie Butet - CE de Cesson Sevigné grâce à Laurent

Le Vot / *Rosaline du Park* devant l'Ecurie Haras de Reux grâce à Cédric Angot / *Saxo de la Cour* et l'Ecurie Haras des Brimbelles - Maison Genius grâce à Titouan Schumacher / *Océane de Nantuel*.

DRESSAGE



© FFE/PSV

- Le 13 septembre, la 5^e étape disputée à Auvers est remportée par l'Ecurie Kinton grâce à Ludovic Henry / *Wise Guy RS* devant l'Ecurie Antares Distribution grâce à Nicole Fevereau / *Ginsengue* et l'Ecurie NAF-

IFCE grâce à Pauline Vendelandeghem / *Liaison *ENE-HN*.

CCE



© FFE/PSV

- Le 20 septembre, la dernière étape disputée au Festival Complet de Lamotte est remportée par l'Ecurie Theault - Maximat grâce à Nicolas Touzaint / *Crocket 30* devant l'Ecurie Antares grâce à Cédric Lyard / *Qatar du Puech Rouget* et l'Ecurie Merial - Sofermi grâce à Jean Teulère / *Matelot du Grand Val-JO/JEM*. ■

Festival Complet !

1- Le Master Pro, étape finale du Grand National, a été l'occasion d'inaugurer le nouveau cross Pro de Lamotte. Implanté dans une zone très boisée avec de grands étangs, il comporte un coeur de cross avec une tour en surplomb et un espace où était installé le camion FFE. **2-** Luc Château / *Propriano de l'Ebat* remporte l'épreuve Pro Elite. L'équipe Théault-Maximat-Thomas Carlile et Nicolas Touzaint - remporte le Grand National FFE Equidia Life 2015. **3 à 6-** Thomas Carlile / *Opium de Boissy* remporte le Master Pro Elite, suivi de Matthieu Lemoine / *Opium de Verrière* et de N. Touzaint / *Crocket30*. **7-** Les élèves de la MFR de Saint-Flour ont fait une haie d'honneur aux lauréats. **8-** Fabrice Lucas / *Mistral des Texes* remporte le critérium Pro1. **9-** Christophe Giroud / *Perianath Graougnou* remporte la coupe Pro2. **10-** *Debby* (KWPN), propriété d'Edith Mezard, remporte sous la selle de N. Touzaint, le championnat de France des chevaux de 7 ans. **11-** Thierry Touzaint, Serge Lecomte et Michel Asseray très attentifs avant la remise des prix.

©FFE/DL/PSV



Tour d'honneur des équipes de France

LA FRANCE 2^E À CALGARY



© FFE/PSV

Le 12 septembre, l'équipe de France est 2^e de la Coupe des Nations du CSIO5* canadien. Elle était composée de Jérôme Hurel / *Quartz Rouge-JO/JEM*, prop D Smaga, Cédric Angot / *Rubis de Preuilley-JO/JEM*, prop Haras de Preuilley, Kevin Staut / *Qurack de Falaise*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes, et Roger Yves Bost / *Qoud'Coeur de la Loge-JO/JEM*, prop Equiblu et Bosty Jump.

LEPRÉVOST 4^E À ROME



© FFE/PSV

Le 13 septembre, Pénélope Leprévost se classe 4^e du GP CSIO5* GCT de Rome avec *Vagabond de la Pomme-JO/JEM*, prop G Megret du Haras de Clarbec. Simon Delestre est 8^e avec *Qlassic Bois Margot-JO/JEM*, prop du Haras du Bois Margot.

STAUT 3^E À VIENNE



© LCT/Stéfano Casso

Le 20 septembre, Kevin Staut / *Silvana*HDC*, prop Haras des Coudrettes, est 3^e du CSIO5* GCT.

DELAVEAU 7^E À LOS ANGELES



© FFE/PSV

Le 4 octobre, Patrice Delaveau / *Lacrimoso 3*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes, se classe 7^e du Master Grand Slam CSIO5*. Kevin Staut est 10^e avec *Elky van het Indihof*HDC-JO/JEM*, prop Haras des Coudrettes.

DHENNIN 1^{ER} À MONTELIBRETTI



© FFE/PSV

Le 20 septembre, Didier Dhennin / *Opi de St Léo*, prop D Giraud, remporte le CICO3* italien.

NICOLAS 2^E À BLENHEIM



© Bleinhem Palace International Horse Trial-A Panthorpe

Le 20 septembre, Astier Nicolas / *Spes Addit'Or*, prop MC de Laurière, se classe 2^e du CIC3* britannique réservé aux chevaux de 8 & 9 ans. Sidney Dufresne / *Trésor Mail* est 8^e.

LA FRANCE 4^E À BOEKELO

Le 11 octobre, la France se classe 4^e du CCIO3* néerlandais avec Jean Lou Bigot / *Focus*, prop G de Rham, Cédric Lyard / *Qatar du Puech Rouget*, prop A & R Chevalier, Astier Nicolas / *Spes Addit'Or*, prop MC de Laurière, et Nicolas Touzaint / *Crocket 30*, prop M Guihard, JP Blanco, J Leclerc & Société NT Développement.

DILLIÈRE 6^E À BIARRITZ



© FFE/PSV

Le 11 octobre, dans le GPS du CDI3*, Alexandra Dillière / *Binky*, prop S Dillière, se classe 6^e et Jean François Lagarde / *Diamond Choice ZF*, prop C Giraud, se classe 8^e.

FRÉARD 4^E À MADINE



© Sophie Pont

Virginie Fréard / *Di Glorietta Bint Sidi*, prop C et JP Buzin, se classe 4^e du CEI3* lorrain.

LA FRANCE 6^E EN ATTELAGE

Le 13 septembre, l'équipe de France composée d'Eve Cadi Verna, de Franck Grimmonprez et de Michael Sellier se classe 6^e du mondial en paires de Fabiensebestyten en Slovaquie.

LETARTRE ET GERNY 6^E



© PixelEvent

Le 20 septembre, lors des Europe de para-dressage à Deauville, José Letartre / *Ronan Keating*ENE-HN*, prop IFCE, est 6^e de son épreuve, tout comme Céline Gerny / *Flint*, prop L Studer. Anne-Frédérique Royon / *J'adore*, prop cav, est 7^e et Nathalie Bizet / *Odate FJ*, prop M Kies Antonius est 8^e. L'équipe de France est 9^e. ■



© PixelEvent

Alexandra *Master des Pros* !

1, 2, 3 & 4 - Sous le soleil et devant un public attentif, Alexandra Paillot / *Polias de Blondel Val Henry* est la première cavalière à remporter le championnat Pro Elite CSO. Ses dauphins sont Guillaume Foutrier et Romain Lavigne. **5** - Ludovic Gaudin remporte les Pro 1 avec *Sam du Challois*. **6** - Caroline Nicolas remporte le championnat des cavalières devant Isabelle Robin et Axelle Lagoubie. **7** - Laurent Faivre remporte les Pro 2 avec *Tonic des Mets*. **8** - Steve Rousseau remporte les Pro 3 avec *Bella de Preuilly Z*.

© FFE/PSV



La révélation 2015

© FFE/PSVP/Chevalier



Blair Castle, Angleterre, 13 septembre 2015. Sur la troisième marche du podium du Championnat d'Europe de concours complet, un écuyer du Cadre Noir est félicité deux fois par la Reine. Le lieutenant colonel Thibaut Vallette est révélé au grand public, qui le connaissait sans doute moins que ses trois compères, malgré une saison 2015 riche, dont il avait tiré quelques belles performances. Rencontre

C'est incontestablement son année ! Et il s'en souviendra ! Pour sa première sélection en équipe nationale sur un championnat, le LCL Thibaut Vallette a largement contribué à la médaille de bronze collective et donc à la qualification de la France pour les Jeux olympiques de Rio. En prime, il quitte l'Angleterre avec le bronze individuel. La France n'avait plus placé de représentant tricolore sur un podium européen individuel depuis 2007 et la victoire de Nicolas Touzaint à Pratoni del Vivaro. En un week-end anglais, le quadragénaire entre dans l'histoire du complet français dont il était presque inconnu un an plus tôt.

PARCOURS

La carrière sportive de Thibaut Vallette a débuté tard : « J'ai commencé l'équitation très tôt, à l'âge de cinq ans, mais ma formation a été ponctuée de plusieurs arrêts durant mon enfance, du fait des nombreux déménagements de ma famille. J'ai passé mes examens fédéraux très tard et n'ai participé à mon premier concours qu'à 28 ans !



*Qing du Briot*ENE-HN-JO/JEM est le cheval qui a permis à Thibaut de percer à haut niveau.*

Je n'ai donc pas fréquenté les circuits des Juniors ou des Jeunes Cavaliers, sur lesquels se révèlent un grand nombre de mes confrères du haut niveau. » Démarrage certes tardif mais ascension fulgurante ! Moins de quinze ans après sa première compétition, le cavalier s'illustre au plus haut niveau du concours complet continental. Avant de se mettre à cheval dans les rangs de l'Armée, Thibaut Vallette a suivi un cursus scolaire brillant, qui l'a mené en classe préparatoire puis, pendant trois ans, à la prestigieuse Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. « Je me suis engagé dans une carrière militaire pour pouvoir travailler dans le milieu équestre. Pour autant, à la sortie de l'Ecole, avant de

pouvoir rejoindre le Centre Sportif d'Équitation Militaire de Fontainebleau, les militaires doivent partir deux ans au moins dans des régiments. J'ai alors intégré celui des chasseurs alpins. J'aime la montagne, les stages à Chamonix étaient plaisants : j'y suis donc resté un an de plus », sourit-il, avant d'entrer dans le vif du sujet. « J'arrive à Fontainebleau à l'hiver 2002-2003. »

DÉBUTS EN COMPÉTITION

A Fontainebleau, le militaire fait ses premiers pas en compétition, déjà sans perdre de temps. « Assez vite, j'ai eu la chance d'avoir des chevaux utiles à monter. Par « utiles », il

faut entendre des chevaux capables de sortir sur des épreuves Pro Elite Grand Prix ou des concours 2*. Ca a notamment été le cas de *Fanack du Puits*Mili*, un cheval que mon ami l'adjudant Erwan Le Roux m'avait prêté. En 2008, je participe également au Lion d'Angers dans la catégorie des sept ans avec une jument qui avait un très bon mental, *Nuit étoilée d'Illon*Mili*, que j'avais récupérée lorsqu'elle avait quatre ans. Ce sont ces chevaux et les autres qui m'ont donné le goût à la compétition et qui m'ont permis de forger mon expérience sur les terrains. » En 2009, après sept ans passés en Ile-de-France, Thibaut Vallette rejoint Saumur et intègre le corps d'élite de l'Ecole Nationale d'Équitation, le Cadre Noir. Au Cadre, il est en charge de nombreuses missions variées. Il s'entraîne bien sûr pour les concours, mais monte aussi en parallèle les chevaux avec lesquels il participe aux galas et il encadre les deux premières années de la formation initiale sur le cross. « Entre les chevaux de concours et ceux de gala, j'ai à ma charge sept montures dont je dois m'occuper

Cavalier du mois : LCL Thibaut Vallette



Sur la plage de Saint-Martin-de-Bréhal.



Avec l'équipe de France des Europe 2015.

au quotidien, en plus des cours à donner : c'est un nombre sans doute moins important que celui dont s'occupent mes confrères du civil, qui parfois ont chez eux quinze ou vingt chevaux, mais étant donné les autres missions que nous sont confiées, nous ne pouvons pas aller au-delà.»

PIQUET

La sélection du lieutenant colonel Thibaut Vallette en équipe de France pour les Championnats d'Europe 2015 de Blair Castle n'est due qu'à un seul cheval : *Qing du Briot*ENE-HN*. « C'est un cheval extraordinaire, comme je n'avais jamais auparavant eu l'occasion d'en monter. Je ne monte que les chevaux de l'ENE, je n'ai pas de cheval dont je serais le propriétaire. J'avais placé tous mes chevaux dont je ne pensais pas qu'ils passeraient le cap auprès de mes élèves de la formation initiale et je commençais à peine à travailler avec un jeune cheval de quatre ans, demi-frère de *Qing*. Pour la sélection en équipe, je ne pouvais donc compter que sur *Qing* ! » Depuis Blair Castle, Thibaut Vallette peut également compter sur Quirinal de la *Bastide*ENE-HN*, l'ancienne

monture de Stanislas de Zuchowicz. Ensemble, le nouveau couple n'est pour l'instant sorti que sur une seule compétition, à Vernioil le Fourrier, en octobre. Ils seront présents sur le CIC du Pouget, en novembre. « Il s'agit de faire un petit bilan de la façon dont nous pouvons avancer, voir les points à travailler cet hiver et commencer la saison sereinement. » De son côté, *Qing du Briot*ENE-HN* est actuellement au repos et reprendra le travail dans quelques semaines. « Finalement, tout est reparti comme avant Blair Castle » sourit le cavalier : « J'ai repris les cours avec les élèves, les galas avec le Cadre Noir, et l'entraînement en vue de la saison reprendra lui aussi prochainement. »

RIO 2016

La saison 2016 est une année olympique et la

France du concours complet a décroché cet été le sésame pour fouler le sol brésilien. L'écuyer du Cadre Noir a bien entendu inscrit Rio dans ses objectifs même s'il sait que la sélection sera rude : « Il y a un championnat chaque année et nous devons être performants en permanence si nous souhaitons intégrer l'équipe. Mais cette année, il n'y aura que quatre personnes et non six. Il faut donc démarrer la saison sur de bons résultats car cette sélection ne pourra se faire que sur trois ou quatre concours. Les Jeux arrivent en effet relativement tôt dans le calendrier. »

GRAND DIEU

Parmi les rumeurs les plus persistantes qui entourent le nouveau médaillé de bronze européen, désormais au centre de plus d'at-

tention, celle d'une éventuelle nomination au poste d'écuyer en chef du Cadre Noir. Une rumeur qui ne manque pas de faire sourire le principal intéressé : « Nul ne peut évidemment savoir aujourd'hui qui remplacera l'actuel écuyer en chef, le colonel Patrick Teisserenc, qui est arrivé à ce poste il n'y a qu'un an. Il ne sera remplacé que dans six ou sept ans : c'est donc absolument prématuré de déjà envisager son départ. Il est vrai que la tradition veut que l'écuyer en chef du Cadre Noir de Saumur soit un militaire, que nous sommes finalement assez peu de militaires au Cadre, que mon grade rend cette nomination envisageable, mais chaque chose en son temps. Ce serait bien entendu un grand honneur, mais ce n'est en rien un objectif pour le moment. » C'est dit ! Dans la nature saumuroise et au cœur d'installations que le cavalier vit comme une « immense chance », le LCL Thibaut Vallette poursuivra son chemin d'écuyer, de formateur, de compétiteur, conscient, et son parcours parle pour lui, que tout peut aller vite. Très vite. ■

- Daniel Koroloff

PALMARÈS INTERNATIONAL

3* et championnats avec *Qing du Briot*ENE-HN*

2015

3^e Championnat d'Europe Blair Castle
3^e par équipe Championnat

d'Europe Blair Castle
3^e CICO 3* Fontainebleau

2014

2^e par équipe CICO 3* Ballindenisk (IRL)
2^e par équipe CICO 3* Malmö (SUE)
3^e CCI 3* Saumur



SALON DU CHEVAL DE PARIS

2015

28 NOV 06 DEC

PARIS NORD VILLEPINTE

Passion et découvertes

À NE PAS
MANQUER



LONGINES
MASTERS

PARIS
3 AU 6 DÉC. 2015

SPECTACLE ÉQUESTRE

★
NUIT
DU
CHEVAL

2 REPRÉSENTATIONS
28 - 29 NOV. 2015

CHAMPIONNAT DU
MONDE
DU CHEVAL
ARABE

27 AU 29 NOV. 2015

lebureaujacote.fr

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours équestres

comexposium



www.salon-cheval.com

#salonducheval

Passion *et découvertes*

Passion et découvertes seront au cœur des offres du Salon du Cheval de Paris 2015, au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte. Dans une ambiance conviviale et passionnée, les 450 exposants, 2 000 chevaux et 150 000 visiteurs attendus feront du salon un événement incontournable.

Organisé autour de 4 grands univers - Sports et Compétitions / Spectacles et Animations / Elevage et Ventes / Ethologie, Bien-être et Santé - le plus grand salon équestre de France promet une édition 2015 riche en nouveautés.

ETHOLOGIE, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Le Haras de la Cense, Equicare et l'AVEF, Association Vétérinaire Equine Française, vous conseilleront sur l'entretien quotidien de votre cheval pendant 9 jours. Avec le Haras de la Cense, plus de 20 professionnels vous apprendront à développer votre relation avec le cheval, grâce aux connaissances sur le comportement et aux techniques d'éducation à pied et monté, pour toutes les pratiques équestres !

Le Salon du Cheval s'associera de nouveau à Equicare pour vous proposer des animations dédiées au bien-être et à la santé du cheval.



© Libretattitude.com



© Libretattitude.com

L'AVEF proposera un lieu d'échange avec l'ensemble des professionnels de la filière, mais aussi avec tous les visiteurs... qu'ils soient propriétaires ou non de leur cheval.

Retrouvez tous les intervenants en action, grâce à une carrière dédiée qui mêle techniques d'éducation, soins et progression technique...

ELEVAGE ET VENTES

Vous souhaitez franchir le pas et acheter votre propre cheval ? Rendez-vous sur la carrière « Elevage & Ventes » du Salon du Cheval de Paris !

Selle Français, Anglo-Arabs, Belges, KWPN, Lusitaniens, Frisons, Barbes, Camarguais, Paints, Appaloosas... il y en a pour tous les goûts ! Vous pourrez très prochainement consulter le cata-

logue des ventes pour commencer à faire vos choix.

Sur place vous pourrez rencontrer les éleveurs, essayer votre coup de cœur et profiter d'un service vétérinaire à tarif préférentiel.

Tous les jours, sur la carrière « Elevage et Ventes », les chevaux, poneys et ânes à vendre seront présentés en main.

EQUITATION DE TRAVAIL

Les Equitations de Tradition sont à l'honneur cette année avec une mise en lumière des compétences équestres autour de la conduite du bétail... Dressage, maniabilité, technique et vitesse sont les atouts des chevaux lusitaniens, camarguais, ibériques ou américains. Pendant 9 jours, cette

discipline sera présentée sous forme d'ateliers pédagogiques interactifs et de spectacles à couper le souffle.

A NE PAS MANQUER EN VENANT AU SALON !

Le LONGINES MASTERS DE PARIS, CSI 5* : du 3 au 6 décembre - Hall 5B

Le Championnat du Monde du Cheval Arabe : du 27 au 29 novembre - Hall 5B

La Nuit du Cheval : les 28 et 29 novembre - Hall 5B

EquiStar : Qui sera le prochain Talent Equestre ? du 3 au 6 décembre - Hall 5A

Et bien d'autres événements encore !



© Jacques Gavard

BILLETTERIE

N'hésitez plus et prenez dès maintenant vos billets pour le Salon du Cheval de Paris 2015 !

Connectez-vous sur la billetterie du salon !

www.salon-cheval.com ■

LES EQUIRENCONTRES AVEF MERIAL 2015

Conférences retransmises en direct
puis en différé sur FFETV



Photo : J. Tournaire

Samedi **5 décembre** - SALON DU CHEVAL DE PARIS
HALL 5A - À PARTIR DE 14H

TOUT SAVOIR SUR LA SANTÉ DE VOTRE CHEVAL !

CETTE ANNÉE, **NUTRITION ÉQUINE, STOP AUX IDÉES REÇUES !**

Venez assister à l'intervention des meilleurs spécialistes sur le sujet,
au cours de conférences captivantes :

Foin et micro-organismes digestifs, facteurs clés de la santé et du bien-être du cheval.

par **Véronique Julliard** - Dr. Vétérinaire, Professeur chercheur en nutrition équine - AgroSup Dijon

Aliments élaborés : sécurité, praticité, innovations.

par **Eric Touzaint** - Président du CNEF - Club de Nutrition Equine Français

Comprendre et maîtriser l'utilisation des matières premières en nutrition équine.

par **Charles Barré** - Dr. Vétérinaire conseil en nutrition équine,
Responsable de la commission alimentation de l'AVEF

**Les conférences seront suivies d'une séance
de questions-réponses avec le public et les internautes.**

L'événement sera retransmis en direct sur FFE TV
(www.dailymotion.com/FFETV) puis disponible sur la chaîne
santé FFE TV-MERIAL (www.dailymotion.com/ffetv-merial)
à partir du 20 décembre.

PARTICIPEZ !

Envoyez vos questions
en amont de l'événement à
contact@parislesud.net.

**Elles pourront être retenues
et posées aux conférenciers
le 5 décembre.**

Organisé en partenariat avec l'Association Vétérinaire Equine Française et Merial, leader de la santé équine en France, **ce rendez-vous s'adresse au plus grand nombre : cavaliers, dirigeants de club, propriétaires, éleveurs, marchands...**

La vocation des Equirencontres est de permettre **une meilleure compréhension des spécificités de la santé des équidés et de rappeler les règles élémentaires** pour maintenir un cheval en bonne santé.

Pour tout renseignement sur le programme et le détail des conférences, contactez l'AVEF ou rendez-vous sur les sites :

www.avef.fr



www.merial.com



www.salon-cheval.com



Poney Ecole *ambassadeur nature*

La FFE - CNTE, impliquée dans la concertation avec les loisirs sportifs de nature, a été sélectionnée pour présenter « Poney Ecole » comme bonne pratique lors des Nature & Sports Euro'Meet, qui se sont déroulés du 30 septembre au 2 octobre 2015, à Newcastle en Irlande du Nord.

Plus grand rassemblement européen des acteurs de sports et de loisirs de pleine nature, les Nature & Sports Euro'Meet réunissent à chaque édition plusieurs centaines de participants venus de toute l'Europe.

BONNES PRATIQUES

L'objectif est d'échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans le domaine des sports de nature et de partager les expériences innovantes lors d'ateliers thématiques. Les deux thèmes retenus pour cette édition 2015 étaient : « Développer la pratique et les bénéfices sociaux des sports de nature » et « Innover en matière de développement des territoires par les sports de nature. » L'opération « **Poney Ecole** » avait été sélectionnée dans le premier parcours. Elise Gapaillard, CTN représentant la FFE, a partagé cette expérience innovante, contribuant ainsi au rayonnement de l'équitation française en Europe. Les participants ont salué cette initiative attractive, incitant à la pratique d'un sport de nature qui est facilement transposable à d'autres pratiques et à d'autres pays.



© Sidonie FOJCO

LIVRE BLANC

Des sessions en plénière, notamment pour la restitution de chaque parcours thématique, ont aussi permis le partage d'informations. Les recommandations produites par les participants en atelier feront l'objet d'un livre blanc des sports de nature pratiqués un peu partout en Europe. De nombreux bons projets locaux ont montré que la pratique régulière de sports de nature a des bénéfices sur la santé mentale et physique et que les loisirs sportifs de nature ont des conséquences économiques visibles pour les collectivités et la société.

EUROPE

Les Nature & Sports Euro'Meet 2015 ont aussi valorisé la structuration progressive du réseau

ENOS, European Network of Outdoor Sports, qui participe depuis quelques mois au groupe thématique de la Commission européenne et y représente les intérêts des sports de nature auprès des instances européennes. Cet engagement a été salué par Mr Roland Farkas, Directeur des programmes à la DG Education et Culture de la Commission européenne, invité d'honneur des Nature & Sports Euro'Meet 2015.

ENOS

En marge des Nature & Sports Euro'Meet, s'est aussi tenue l'Assemblée générale d'ENOS, où la FFE-CNTE, représentée par Christian Boyer, Secrétaire général du CNTE, a réaffirmé son engagement aux côtés des autres membres du Bureau. Le Président délégué de la FITE, Hervé Delambre, a

quant à lui été élu au Bureau d'ENOS.

Clôture des Nature & Sports Euro'Meet 2015 et prenant acte des échanges fructueux entre intervenants et participants, le réseau ENOS a affirmé sa volonté de poursuivre le travail de laboratoire d'idées afin de proposer des solutions aux décideurs, et d'étayer le répertoire d'actions pouvant inspirer d'autres territoires. Rendez-vous a été donné aux participants pour les prochains Nature & Sports Euro'Meet 2017, qui se dérouleront en Espagne à la Seu d'Urgell. ■

EN SAVOIR PLUS

Nature et Sports Euro'Meet. Site : www.nature-sports.eu
Poney Ecole, ce sont des séances découverte offertes aux classes de maternelle et de primaire par les clubs participants de mars à juillet. Objectif : faire connaître l'univers du poney-club, la relation avec l'animal, la pratique de l'équitation et faire partager les atouts pédagogiques et les bénéfices sociaux de l'équitation, sport de nature par excellence. Site : poneyecole.ffe.com.

Première instance *du 16 juillet 2015*

Composition de la commission

Monsieur Ludovic de VILLELE, Président, Monsieur Loïc de la PORTE du THEIL, Secrétaire de séance, Monsieur Christian BOYER, Mesdames France LANTUIT et Marie-Paule RAVANEL, Membres.

DOSSIER N°:
387-04-2015

Le 16 juillet 2015, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Monsieur Quentin DEFLANDRE, licencié, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 22 juin 2015.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 16 juillet 2015.

Monsieur Quentin DEFLANDRE était présent, accompagné de sa mère Madame Cécile DEFLANDRE. Monsieur Grégory VANDEVEN, Monsieur Jimmy VANDEVEN, Monsieur Victor CHEVALLIER, convoqués en tant que témoin étaient présents, ont été entendus. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies a été examiné et les parties entendues.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Attendu que fin mai 2015, un membre de la DTN a transmis aux services de la FFE un relevé d'infractions ainsi que deux témoignages. Les trois documents, datés du 24 mai 2015, relatent un

incident survenu lors d'un match de horse-ball organisé dans le cadre du Grand Tournoi.

Attendu que le relevé d'infractions est un formulaire-type rempli et signé par l'arbitre superviseur, Frédéric PETREQUIN, mettant en cause deux cavaliers, dont Quentin DEFLANDRE. L'infraction constatée est une atteinte à l'éthique sportive, en violation de l'article 1.6 du Règlement général des compétitions de la FFE. Le relevé mentionne des insultes envers un officiel de compétition, et des insultes et violences envers un bénévole. Il renvoie aux témoignages pour plus de précision. Le relevé précise qu'une sanction terrain a été prise, et que le dossier sera transmis à la Commission Juridique et Disciplinaire.

Attendu que le premier témoignage accompagnant le relevé d'infractions est celui de l'arbitre qui aurait été insulté, Xavier MEUROU. Ce dernier écrit qu'à l'occasion du match, il a distribué plusieurs sanctions :

- Un carton jaune à l'encontre du joueur n° 1, qui aurait exprimé son mécontentement de façon virulente et se serait plaint de sa partialité.

- Un carton rouge à l'encontre du joueur n° 3, qui aurait insulté de « p... d'arbitre en formation ».

- Un carton jaune à l'encontre du coach, au motif qu'un groom l'aurait insulté de « p... » et de « p... d'arbitre en formation ».

La feuille de match indique que le joueur n° 1 est Quentin DEFLANDRE.

Attendu que le second témoignage accompagnant le relevé d'infraction est celui du bénévole qui aurait été insulté et giflé, Victor CHEVALIER. Ce dernier écrit qu'en sortant de la tribune du jury il aurait été pris à partie par l'équipe et se serait fait insulter par le joueur n° 1, Quentin DEFLANDRE : « petite p... », « barre-toi avec tes feuilles de m... », « t'as mon nom, mon prénom, tu te les mets dans le

c... », « ta main j'en veux pas, je te la casse et te la mets dans le c... ». Ce même joueur l'aurait également giflé.

Attendu que le 22 juin 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance.

Attendu que Frédéric PETREQUIN, arbitre superviseur, affirme par téléphone avoir été présent lors des insultes qui auraient été proférées à l'encontre de l'arbitre Xavier MEUROU, mais ne pas avoir assisté aux insultes et à la gifle qui auraient été administrées au bénévole Victor CHEVALLIER.

Attendu que Xavier MEUROU, arbitre, explique par téléphone ne pas avoir assisté aux insultes et à la gifle qui auraient été administrées au bénévole Victor CHEVALLIER.

Attendu que Cécile DEFLANDRE et Jimmy VANDEVEN, respectivement mère de Quentin DEFLANDRE et gérant du centre équestre où est licencié Quentin DEFLANDRE, contestent par téléphone ces versions des faits. Ils reconnaissent que certains mots inappropriés, dus à l'énervement, ont été proférés par Quentin DEFLANDRE, mais pas nécessairement à l'encontre de l'arbitre ou du bénévole. Ils réfutent la gifle qui aurait été assénée au bénévole. Quatre témoignages écrits ont été produits en ce sens, celui de Jenny MONDOU, Cécile DEFLANDRE, Christine VAN RECHEM, et Ludovic TANTART.

Attendu que Cécile DEFLANDRE et Jimmy VANDEVEN ont également manifesté leur mécontentement concernant la façon dont s'est déroulé l'incident, affirmant ne pas avoir pu s'expliquer avec les officiels terrain ni les membres de la DTN, et ne pas avoir été suffisamment informés des suites disciplinaires qui seraient données.

Attendu que Victor CHEVALLIER et Xavier MEUROU ont précisé leur témoignage par un courriel daté respectivement du 11 et du 14 juillet 2015.

Motifs

Considérant que l'ensemble des personnes présentes ont été entendues et confirment les déclarations qu'elles ont déjà faites par téléphone ou par courriel.

Considérant que Quentin DEFLANDRE, lorsqu'il a exposé sa version des faits à l'audience, a nié avoir insulté et frappé Victor CHEVALLIER. Il se serait contenté de lancer des « p... » et « feuille de m... » en l'air, et de toucher le maillot du bénévole.

Considérant que Cécile DEFLANDRE a produit le témoignage de Ludovic TANTART, qui affirme que Quentin DEFLANDRE « en se retournant nous a dit (mais pas en regardant le jeune) sa main je n'en veux pas, je la lui casse et lui enfonce dans le cul. »

Considérant que Quentin DEFLANDRE, interrogé sur ce témoignage, a reconnu s'être énervé et avoir proféré des paroles déplacées, mais pas en face de Victor CHEVALLIER.

Considérant que les insultes, quel que soit l'énervement – justifié ou non – des cavaliers, n'ont pas leur place lors d'une compétition sportive, que ce soit avant, pendant ou après le match, et quelle que soit la personne visée, les officiels de compétition mais aussi les cavaliers et les bénévoles.

Considérant que Quentin DEFLANDRE, cavalier de horse-ball mais également arbitre, doit faire preuve d'un comportement d'autant plus irréprochable.

Considérant que Jimmy VANDEVEN a souligné que Quentin DEFLANDRE a déjà été sanctionné par la disqualification de l'équipe, privée de la possibilité de disputer la petite finale.

Considérant que la Fédération Française d'Équitation a requis à l'encontre de Quentin DEFLANDRE 9 mois de suspension de compétition sportive dont 3 mois avec sursis. La Fédération Française d'Équitation prévoit la possibilité, sur

accord de l'intéressé, de remplacer la suspension de compétition sportive par 3 journées d'activités d'intérêt général au profit du CRE. Considérant que la Fédération Française d'Équitation a rendu des réquisitions conjointes à l'encontre de Quentin DEFLANDRE et de Grégory VANDEVEN, le premier étant mis en cause pour avoir insulté un arbitre puis insulté et frappé un bénévole, et le second étant mis en cause pour avoir insulté un arbitre. Considérant qu'à l'écoute des réquisitions, Grégory VANDEVEN a fait remarquer à son entourage que les insultes seules étaient sanctionnées aussi sévèrement que des insultes assorties d'une gifle, laissant ainsi entendre que Quentin DEFLANDRE aurait effectivement levé la main sur Victor CHEVALLIER. Considérant que le mis en cause a eu la parole en dernier.

Par ces motifs

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII,

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013,

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2,

Vu le Règlement général des compétitions 2015, et notamment l'article 1.6,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction,

Vu les observations de Quentin DEFLANDRE et toutes les personnes présentes,

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision le 16 juillet 2015.

La Commission Juridique et Disciplinaire, jugeant en première instance, confirme les sanctions terrain prises par l'arbitre superviseur lors du match litigieux, et décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger à Quentin DEFLANDRE :

- Une suspension de compétition sportive pour une durée de 9 mois, assortie d'un sursis total.

- Cinq journées d'activités d'intérêt général à effectuer sous l'égide du CRE dans un délai de 1 an à compter de la notification de la présente décision. Il appartient à l'intéressé de se rapprocher des services compétents dans les meilleurs délais.

- En outre, la Commission Juridique et Disciplinaire impose à Quentin DEFLANDRE de rédiger une lettre d'excuse à l'attention de Victor CHEVALLIER et de la faire parvenir dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : Fédération Française d'Équitation – Service Ressources – Parc Equestre Fédéral – 41600 LAMOTTE BEUVRON. En cas de non exécution des cinq journées d'activités d'intérêt général dans le délai imparti, ou l'absence de réception par la Fédération Française d'Équitation de la lettre d'excuse à l'attention de Victor CHEVALLIER, la Fédération Française d'Équitation se réserve le droit d'interdire à Quentin DEFLANDRE de participer à des compétitions sportives jusqu'au respect complet de ses sanctions.

DOSSIER N°: 388-05-2015

Le 16 juillet 2015, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Monsieur Grégory VANDEVEN, licencié, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 22 juin 2015.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 16 juillet 2015.

Monsieur Grégory VANDEVEN était présent.

Monsieur Quentin DEFLANDRE, Monsieur Jimmy VANDEVEN, Monsieur Victor CHEVALLIER, convoqués en tant que témoin étaient présents, et ont été enten-

dus.

Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies a été examiné et les parties entendues.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Attendu que fin mai 2015, un membre de la DTN a transmis aux services de la FFE un relevé d'infraction ainsi qu'un témoignage. Les deux documents, datés du 24 mai 2015, relatent un incident survenu lors d'un match de horse-ball organisé dans le cadre du Grand Tournoi.

Attendu que le relevé d'infraction est un formulaire-type rempli et signé par l'arbitre superviseur, Frédéric PETREQUIN, mettant en cause deux cavaliers, dont Grégory VANDEVEN. L'infraction constatée est une atteinte à l'éthique sportive, en violation de l'article 1.6 du Règlement général des compétitions de la FFE. Le relevé mentionne des insultes envers un officiel de compétition, et renvoie aux témoignages pour plus de précision. Le relevé précise qu'une sanction terrain a été prise, et que le dossier sera transmis à la Commission Juridique et Disciplinaire.

Attendu que le témoignage accompagnant le relevé d'infraction est celui de l'arbitre qui aurait été insulté, Xavier MEUROU. Ce dernier écrit qu'à l'occasion du match, il a distribué plusieurs sanctions :

- Un carton jaune à l'encontre du joueur n° 1, qui aurait exprimé son mécontentement de façon virulente et se serait plaint de sa partialité.

- Un carton rouge à l'encontre du joueur n° 3, qui aurait insulté de « p... d'arbitre en formation ».

- Un carton jaune à l'encontre du coach, au motif qu'un groom l'aurait insulté de « p... » et de « p... d'arbitre en formation ».

La feuille de match indique que le joueur n° 3 est Grégory VANDEVEN.

VEN.

Attendu que le 22 juin 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance.

Attendu que Frédéric PETREQUIN, arbitre superviseur, affirme par téléphone avoir été présent lors des insultes qui auraient été proférées à l'encontre de l'arbitre Xavier MEUROU.

Attendu que Jimmy VANDEVEN, gérant du centre équestre où est licencié Grégory VANDEVEN et frère de ce dernier, reconnaît par téléphone que certains mots inappropriés dus à l'énerverment ont été proférés par Grégory VANDEVEN. Attendu que Jimmy VANDEVEN a également manifesté son mécontentement concernant la façon dont s'est déroulé l'incident, affirmant ne pas avoir pu s'expliquer avec les officiels terrain ni les membres de la DTN, et ne pas avoir été suffisamment informé des suites disciplinaires qui seraient données.

Attendu que Xavier MEUROU a précisé son témoignage par un courriel du 14 juillet 2015.

Motifs

Considérant que l'ensemble des personnes présentes ont été entendues et confirment les déclarations qu'elles ont déjà faites par téléphone ou par courriel.

Considérant que Grégory VANDEVEN reconnaît et regrette d'avoir proféré des propos injurieux à l'encontre de l'arbitre et considère que le carton rouge que ce dernier lui a infligé est justifié.

Considérant que les insultes, quel que soit l'énerverment – justifié ou non – des cavaliers, n'ont pas leur place lors d'une compétition sportive, que ce soit avant, pendant ou après le match, et quelle que soit la personne visée.

Considérant que la qualité d'officiel de compétition de la victime confère un caractère aggravé aux insultes.

Considérant que la Fédération Française d'Équitation a requis à l'encontre de Grégory VANDEVEN 9 mois de suspension de compétition sportive dont 3 mois avec sursis. La Fédération Française d'Équi-

tation prévoit la possibilité, sur accord de l'intéressé, de remplacer la suspension de compétition sportive par 3 journées d'activités d'intérêt général au profit du CRE. Considérant que le mis en cause a eu la parole en dernier et a manifesté son mécontentement à l'écoute des réquisitions de la Fédération Française d'Équitation rendues simultanément à l'égard de Quentin DEFLANDRE poursuivi pour violences et insultes, et Grégory VANDEVEN poursuivi pour insultes. En effet, Grégory VANDEVEN a fait remarquer à son entourage que les insultes seules étaient sanctionnées aussi sévèrement que des insultes assorties d'une gifle, laissant ainsi entendre que

Quentin DEFLANDRE aurait effectivement levé la main sur Victor CHEVALLIER.

Considérant que Grégory VANDEVEN a souhaité présenter ses excuses à l'arbitre.

Par ces motifs

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII, Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2,

Vu le Règlement général des compétitions 2015, et notamment l'article 1.6,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction,

Vu les observations de Grégory VANDEVEN et toutes les personnes présentes,

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision le 16 juillet 2015.

La Commission Juridique et Disciplinaire, jugeant en première instance, confirme les sanctions terrain prises par l'arbitre superviseur lors du match litigieux, et décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger à Grégory VANDEVEN :

- Une suspension de compétition sportive pour une durée de 6 mois, assortie d'un sursis total.

- Deux journées d'activités d'intérêt général à effectuer sous l'égide du CRE dans un délai de 1 an à compter de la notification de la présente décision. Il appartient à l'intéressé de se rapprocher des services compétents dans les meilleurs délais.

En cas de non exécution des deux journées d'activités d'intérêt général dans le délai imparti, la Fédération Française d'Équitation se réserve le droit d'interdire à Grégory VANDEVEN de participer à des compétitions sportives jusqu'au respect complet de sa sanction.

Première instance *du 8 septembre 2015*

Composition de la commission

Monsieur Ludovic de VILLELE, Président, Monsieur Loïc de la PORTE du THEIL, Secrétaire de séance, Messieurs Christian BOYER et David COLON, Mesdames France LANTUIT et Marie-Paule RAVANEL, Membres.

DOSSIER N°: 389-06-2015

Le 8 septembre 2015, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Mademoiselle A..., licenciée, mineure au moment des faits et représentée par sa mère Madame V..., à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 22 juin 2015.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 8 septembre 2015.

Mademoiselle A... était absente, mais sa mère, Madame V..., était présente et a été entendue.

Monsieur R..., convoqué en tant que témoin, était présent et a été entendu.

Messieurs J..., M..., G..., R..., et D..., convoqués en tant que témoin, étaient absents.

Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies a été examiné.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Attendu que par un courriel du 8 juin 2015, Monsieur R... a porté à la connaissance des services de la FFE un incident survenu le 7 juin 2015 lors du concours n° 1503085 de SAINT GENEST LERPT (42), sur lequel il officiait en tant que président du jury.

Attendu que Mademoiselle A... a participé à l'épreuve « CSO Poney Elite D Grand prix » sur le poney E..., n° SIRE

Attendu qu'à la suite de sa chute en fin de parcours, alors qu'elle était encore sur la piste, Mademoiselle A... aurait donné plusieurs coups

de cravache à son poney.

Attendu que Monsieur R... l'aurait sommée de cesser immédiatement, et que Mademoiselle A... aurait continué de frapper son poney.

Attendu que Monsieur R... aurait convoqué Mademoiselle A... à la tribune du jury, et que cette dernière lui aurait répondu « Je t'e.... »

Attendu que Monsieur R... aurait rejoint Mademoiselle A... sur le paddock dans le but de la sermonner, et que cette dernière frappant toujours son poney, il aurait été contraint de s'intercaler entre la cavalière et son équidé, ce qui lui aurait valu une pluie d'insultes de la part de la jeune fille.

Attendu que le coach de Mademoiselle A... serait venu voir Monsieur R... à la tribune du jury pour lui demander de prononcer une sanction à l'encontre de la cavalière, dont l'attitude incorrecte et scandaleuse entachait l'image de son écurie.

Attendu que le coach de Mademoiselle A... serait revenu voir Monsieur R... accompagné de la cavalière afin que cette dernière lui présente des excuses, mais que la jeune fille serait restée campée sur sa position.

Attendu que Monsieur R... aurait appris par la suite que la mère de Mademoiselle A... aurait tenté d'intervenir lors de l'incident, mais que sa fille lui aurait hurlé « Casse-toi pauvre c.... »

Attendu que dans son courriel, Monsieur R... mentionne le nom de plusieurs personnes présentes le jour de l'incident et pouvant corroborer son récit : Monsieur R..., coach de Mademoiselle A..., Monsieur J..., organisateur du concours, Monsieur M..., chronométreur, Monsieur G..., chef de piste, Monsieur D..., coach d'un club extérieur.

Attendu que le courriel de Monsieur R... est accompagné d'une vidéo montrant une cavalière tomber de son poney lors d'un parcours d'obstacles, et que la vidéo s'interrompt quelques instants après la chute, ce qui ne permet pas de constater d'actes de violences.

Attendu que Monsieur R... indique avoir prononcé une mise à pied à l'encontre de Mademoiselle A.... Qu'en effet, la fiche licence de la cavalière fait état d'une « mise à pied du 07/07/2015 au 21/07/2015, période probatoire jusqu'au 21/07/2016 ». Que par cette période probatoire, Monsieur

R... souhaitait suspendre Mademoiselle A... de compétition dans l'attente d'une décision de la Commission Juridique et Disciplinaire, dont il attend une sanction exemplaire.

Attendu que le 22 juin 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance.

Attendu que Madame V... a été convoquée en tant que représentant légal de Mademoiselle A... afin de s'expliquer sur les deux infractions reprochées à sa fille, d'une part, les violences à l'encontre d'un équidé, et d'autre part, les insultes envers un officiel de compétition. Que ces infractions sont prévues par les articles 1.5 et 1.6 du Règlement général des compétitions de la FFE, et l'article 2 du Règlement disciplinaire général de la FFE.

Attendu que par un courrier du 28 juin 2015, Madame V... reconnaît que Mademoiselle A... a donné un coup de cravache sur l'épaule de son poney à la suite d'une chute en concours, et que sa fille a manqué de respect au président du jury. Elle précise que sa fille a cédé à la déception et l'énervement au moment de sa chute, puis a été indignée par le rappel à l'ordre du président du jury. Elle justifie le comportement de sa fille par le grand état de stress de cette dernière : Mademoiselle A... n'aurait pas pu dormir la nuit précédant le concours, et serait fragile émotionnellement depuis plusieurs mois en raison du harcèlement dont elle fait l'objet au collège. Elle certifie que sa fille regrette son attitude, que ce soit envers son poney ou envers Monsieur R.... Elle ajoute que sa fille serait venue présenter ses excuses au président du jury, mais que ce dernier aurait refusé de les entendre.

Attendu que Madame V... précise ne pas cautionner le comportement de sa fille et comprendre que cette dernière soit sanctionnée en conséquence, mais que néanmoins elle déplore l'attitude du président du jury, qu'elle dépeint comme agressive et non adaptée à la situation.

Attendu que Madame V... sollicite la

clémence de la Commission Juridique et Disciplinaire concernant le choix de la sanction, dans la mesure où sa fille a déjà fait l'objet d'une mise à pied, et que la pratique de l'équitation en compétition est primordiale pour son équilibre. Attendu que le courrier de Madame V... est accompagné de trois documents :

- Une attestation en date du 24 juin 2015, signée par un psychologue, qui déclare suivre depuis 4 mois Mademoiselle A..., fragilisée [...].

- Un certificat médical en date du 4 juin 2015, établi par un médecin généraliste, qui indique que l'état de santé de Mademoiselle A... justifie son repos à la maison du 4 au 12 juin 2015.

- Un courrier en date du 16 juin 2015, adressé par Madame V... au chef d'établissement de Mademoiselle A..., qui [...] explique que cette dernière ne retournera pas au collège jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Attendu que les personnes citées par le président du jury ont été convoquées et invitées à présenter leur témoignage. Que trois personnes ont fait parvenir leur version des faits par écrit, et corroborent le récit de Monsieur R... concernant les deux infractions : les violences assénées au poney et les insultes proférées contre l'officiel de compétition.

Attendu que chaque témoin a apporté quelques précisions :

- Monsieur G..., chef de piste, déplore l'attitude de la mère de la cavalière. Plutôt que de demander au président du jury de pardonner les gestes et paroles de sa fille, elle lui aurait demandé de ne pas faire de rapport et aurait essayé de le faire culpabiliser en expliquant que l'équitation était « une question de vie ou de mort » pour Mademoiselle A....

- Monsieur D..., coach d'un club extérieur présent sur le concours, affirme que le public, choqué par le comportement de la cavalière, aurait sifflé cette dernière à plusieurs reprises.

- Monsieur R..., coach de Mademoiselle A..., ne cautionne pas l'attitude de sa cavalière, mais précise

que c'est la première fois qu'elle adopte un tel comportement, et qu'il n'a jamais rien eu à lui reprocher au sein de son club.

Motifs

Considérant que les personnes présentes ont été entendues.

Considérant que Madame V... insiste sur le fait que sa fille est venue présenter ses excuses au président du jury, que ce dernier a refusé de les entendre et aurait même répondu « Si tu étais ma fille je te fracasserais la tête ».

Considérant que Madame V... conteste avoir été insultée par sa fille.

Considérant que Madame V... a apporté une lettre rédigée par Mademoiselle A..., dans laquelle la jeune fille dit regretter son attitude envers son poney et Monsieur R..., et présente ses excuses au président du jury.

Considérant que Monsieur R... s'entient aux déclarations qu'il a faites dans son courriel. Qu'il ajoute comprendre qu'un cavalier puisse se laisser déborder par ses émotions, mais condamner le fait que les réactions brutales envers l'animal se prolongent dans la durée.

Considérant que les violences à l'encontre d'un équidé et les insultes à l'égard d'un officiel de compétition, quels que soient la déception et l'énervement d'un cavalier, n'ont pas leur place lors d'une compétition sportive.

Considérant qu'il est du devoir d'un président de jury d'intervenir en cas de violences faites sur un équidé, afin de garantir le respect du bien être animal.

Considérant que la qualité d'officiel de compétition de la victime des insultes confère un caractère aggravé à ces dernières.

Considérant le jeune âge de Mademoiselle A..., et le courrier d'excuses produit par cette dernière devant la Commission Juridique et Disciplinaire le jour de l'audience.

Considérant que la Fédération Française d'Equitation a requis à l'encontre de Mademoiselle A... 1 an de suspension de compétition sportive dont 9 mois avec sursis, ainsi que la rédaction d'une lettre d'excuses à l'attention de Monsieur

R.... Qu'en outre, la FFE demande la confirmation de la sanction prononcée par le président du jury, uniquement en ce qui concerne la mise à pied de 15 jours.

Considérant que Madame V... a eu la parole en dernier.

Par ces motifs

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII,

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013,

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2,

Vu le Règlement général des compétitions 2015, et notamment les articles 1.5 et 1.6,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction,

Vu les observations des personnes présentes,

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision jour même.

La Commission Juridique et Disciplinaire, jugeant en première instance, confirme la mise à pied prise par le président du jury, et décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger à Mademoiselle A... :

- Une suspension de compétition sportive pour une durée d'1 an, assortie d'un sursis de 6 mois, la suspension prenant effet à compter de la notification de la présente décision.

- En outre, la Commission Juridique et Disciplinaire impose à Mademoiselle A... de rédiger une lettre d'excuses à l'attention de Monsieur R... et de la faire parvenir dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : Fédération Française d'Equitation – Service Ressources – Parc Equestre Fédéral – 41600 LAMOTTE BEUVRON. En l'absence de réception de la lettre d'excuses à l'attention de Monsieur R..., la Fédération Française d'Equitation se réserve le

droit d'interdire à Mademoiselle A... de participer à des compétitions sportives jusqu'au respect complet de sa sanction.

DOSSIER N°: 390-07-2015

Le 8 septembre 2015, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Madame BIGER-AKERMAN, dirigeante d'un centre équestre adhérent, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 22 juin 2015.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 8 septembre 2015.

Madame BIGER-AKERMAN, dirigeant du centre équestre, était absente. Son mari, Monsieur BIGER, conjoint collaborateur, était présent et a été entendu.

Madame TWAROWSKI, convoquée en tant que témoin, était présente et a été entendue.

Mesdames ANDRIVOT, SAROUL, SCHMMITT, BLANCHET, GENIN-ALBAREZ, convoquées en tant que témoin, étaient absentes.

Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies a été examiné.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Attendu que par un courrier du 8 juin 2015, Madame TWAROWSKI a porté à la connaissance des services de la FFE l'existence d'un faux justificatif de demande de licence compétition pour sa fille, Mademoiselle GLIGORIJEVIC, mis en ligne sur le site de la FFE par le Centre équestre « La Charbonnière » (n° adhérent 8910002), dont la

dirigeante est Madame BIGER-AKERMAN, titulaire d'une licence dirigeant n° 5581126C.

Attendu que Madame TWAROWSKI reconnaît avoir rempli le justificatif daté du 19 novembre 2014, mais affirme ne jamais avoir signé de justificatif daté du 2 mars 2015.

Attendu que les investigations de la FFE ont permis de découvrir quatre autres justificatifs falsifiés par l'établissement :

- Un justificatif pour Madame SAROUL, daté du 23 novembre 2014, comportant le cachet et la signature du Docteur BLANCHET, et l'autorisation de Madame SAROUL elle-même...

- Un justificatif pour un cavalier dont le nom n'est pas précisé, daté du 23 novembre 2014, comportant le cachet et la signature du Docteur BLANCHET, et l'autorisation de Madame SAROUL.

- Un justificatif pour Mademoiselle BOOZIANE, daté du 23 février 2015, comportant le cachet et la signature du Docteur BLANCHET, et l'autorisation de Madame SCHMMITT.

- Un justificatif pour Mademoiselle BELKACEM, daté du 2 mars 2015, comportant le cachet et la signature du Docteur GENIN-ALBAREZ, et l'autorisation de Madame ANDRIVOT.

Attendu que le 22 juin 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance.

Attendu que Madame BIGER-AKERMAN a été convoquée en tant que représentant légal du Centre équestre afin de s'expliquer sur les falsifications, qui constituent, non seulement l'infraction de faux et usage de faux prévue par l'article 1.6 du Règlement général des compétitions de la FFE, et l'article 2 du Règlement disciplinaire général de la FFE, mais également la violation des obligations d'un centre équestre membre de la FFE, telles que définies aux articles II-I, III-5 et VI-IV des Statuts de la FFE.

Attendu que par un courriel du 13 août 2015, Monsieur BIGER, époux de Madame BIGER-AKERMAN, se

présente comme le responsable des faits litigieux. Il explique avoir égaré les documents, puis les avoir retrouvés mais trop tard, et donc les avoir « bêtement » modifiés au lieu d'en informer les cavaliers, de peur de déranger ces derniers.

Attendu que sur le justificatif pour Mademoiselle GLIGORIJEVIC daté du 2 mars 2015 et contesté par Madame TWAROWSKI, Monsieur BIGER a écrit : « Désolé, j'ai effectivement envoyé un vieux ».

Attendu que les médecins et parents mentionnés dans les documents falsifiés ont été convoqués et invités à présenter leur témoignage.

Attendu que par un courrier du 30 juin 2015, le Docteur GENIN-ALBAREZ indique avoir apposé son cachet et sa signature sur le justificatif de Mademoiselle GLIGORIJEVIC daté du 19 novembre 2014, et déclare que les justificatifs de Mesdemoiselles GLIGORIJEVIC et BELKACEM datés du 2 mars 2015 sont des duplicatas falsifiés à partir du premier document.

Attendu que par un courriel du 1er juillet 2015, le Docteur BLANCHET affirme ne jamais avoir établi de certificat médical au profit de Mademoiselle BOOZIANE, qui ne figure pas parmi ses patientes. Elle n'a pas non plus établi de certificat médical au profit de Madame SAROUL le 23 novembre 2014, mais a bien établi un certificat médical au profit de Mademoiselle SAROUL, sa fille, le 23 septembre 2014. Le Docteur BLANCHET précise que sa fille montait dans le Centre équestre mis en cause jusqu'à l'année dernière.

Attendu que par un courrier du 5 et du 31 août 2015, Mesdames SCHMMITT et ANDRIVOT, mères respectives de Mesdemoiselles BOOZIANE et BELKACEM, déclarent ne jamais avoir signé d'autorisation parentale afin que leur fille pratique la compétition.

Attendu que Madame ANDRIVOT sollicite l'indulgence de la Commission Juridique et Disciplinaire à l'égard du Centre équestre, soutenant que ce dernier n'a souhaité nuire à personne, et qu'elle aurait de toute façon signé un justifica-

tif pour sa fille si cela lui avait été demandé.

Motifs

Considérant que les personnes présentes ont été entendues.

Considérant que Madame TWAROWSKI a réitéré ce qu'elle avait précédemment écrit dans son courrier de plainte, et ajoute ne pas comprendre les mobiles de Monsieur BIGER.

Considérant que Monsieur BIGER a le statut de conjoint collaborateur de son épouse, Madame BIGER-AKERMAN, dirigeante du Centre équestre « La Charbonnière ».

Considérant que Monsieur BIGER reconnaît être l'auteur des faux documents. Ce dernier explique avoir demandé les justificatifs aux parents, les avoir réceptionnés une fois remplis par les parents, mais les avoir perdus. Au moment d'engager les cavaliers en concours, confronté à son erreur, n'osant pas redemander des justificatifs, et devant l'urgence de la situation, il a falsifié les documents.

Considérant que Monsieur BIGER affirme n'avoir tiré aucun profit financier ou personnel de son geste, la pratique de la compétition n'étant pas une activité prépondérante du Centre équestre.

Considérant que Monsieur BIGER n'était animé par aucune intention de nuire, mais souhaitait seulement satisfaire sa clientèle.

Considérant que Monsieur BIGER reconnaît son erreur, regrette son geste, et a présenté ses excuses à Madame TWAROWSKI.

Considérant la gravité des faits, qui revêtent une qualification pénale.

Considérant que la signature et le cachet de deux médecins ont été usurpés.

Considérant que la Fédération Française d'Équitation, eu égard à l'existence de deux infractions reprochées et à la situation financière du Centre équestre « La Charbonnière », a requis à l'encontre de la structure, représentée par Madame BIGER-AKERMAN, un avertissement et une amende de 1500€ assortie d'un sursis de 750€ Considérant que Monsieur BIGER a

eu la parole en dernier.

Par ces motifs

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles II-I, III-5 et VI-IV,

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013,

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2,

Vu le Règlement général des compétitions 2015, et notamment l'article 1.6,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction,

Vu les observations des personnes présentes,

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision jour même.

La Commission Juridique et Disciplinaire, jugeant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger au Centre équestre « La Charbonnière », représenté par Madame BIGER-AKERMAN :

- Un avertissement à l'encontre de Madame BIGER-AKERMAN en tant que représentante légale de l'établissement.

- Une amende de mille cinq cents euros (1500€), laissant libre cours à la FFE pour organiser les modalités du recouvrement.

DOSSIER N°: 391-08-2015

Le 8 septembre 2015, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Mademoiselle Sabrina ANGULO, licenciée, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, le 5 août 2015.

Débats

Les parties ont été convoquées

pour une audience le 8 septembre 2015.

Mademoiselle Sabrina ANGULO, convoquée en tant que mise en cause, était présente et a été entendue. Elle était accompagnée de ses parents, qui ont également été entendus.

Mesdemoiselles RALITE et IRIBARNE, et Messieurs BONNET, d'AMBROSO, et BENEDETTI, convoqués en tant que témoin, étaient absents.

Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par la Chargée d'instruction, Madame Constance POPINEAU, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies a été examiné.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Attendu que par un courrier du 26 février 2015, Madame ANGULO a porté à la connaissance des services de la FFE des faits de violences survenus dans la nuit du 21 au 22 février 2015 lors du concours n° 201547035 organisé à BARBASTE (47). A l'issue de la « soirée cavaliers », Monsieur BONNET, titulaire d'une licence pratiquant n° 24822042J, aurait agressé physiquement sa fille, Mademoiselle ANGULO, titulaire d'une licence pratiquant n° 5885248E.

Attendu que Madame ANGULO, puis Mademoiselle ANGULO, ont produit les documents suivants :

- Un certificat médical constatant une ITT de 8 jours sur la personne de Mademoiselle ANGULO ;

- La plainte déposée en gendarmerie par Mademoiselle ANGULO ;

- Le témoignage de Monsieur PETETIN, présent lors des faits ;

- Un courriel Monsieur FEVRIER, ostéopathe, attestant avoir reçu Mademoiselle ANGULO en consultation.

Attendu que le 22 avril 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire à l'encontre de Monsieur BONNET, et que le 16 juillet 2015, la Commission Juridique et Disciplinaire a prononcé un avertissement l'encontre

de celui-ci.

Attendu que l'ensemble des personnes ayant assisté aux faits litigieux avait été convoqué à une première audience du 27 mai 2015, puis à une seconde audience du 16 juillet 2015. Que les deux fois, aucune d'elles ne s'est présentée. Que certaines ont toutefois produit un témoignage écrit : Mademoiselle RALITE, amie de Mademoiselle ANGULO, Monsieur BONNET, mis en cause, et Messieurs BENEDETTI et D'AMBROSO, amis de Monsieur BONNET.

Attendu que les témoignages de ces trois derniers ont fait ressortir que Mademoiselle ANGULO aurait proféré des insultes à caractère homophobe à l'égard de Monsieur BONNET. Selon Monsieur BONNET, Mademoiselle ANGULO l'aurait même frappé au front.

Attendu que le 5 août 2015, le Président de la FFE a saisi la Commission Juridique et Disciplinaire à l'encontre de Mademoiselle ANGULO.

Attendu que Mademoiselle ANGULO a été convoquée afin de s'expliquer sur les insultes à caractère homophobe qu'elle aurait proféré à l'égard de Monsieur BONNET. Attendu que dans un courrier du 12 août 2015, Madame ANGULO soutient que sa fille n'a jamais tenu de propos homophobes contre Monsieur BONNET, propos qui selon elle, sortent tout droit de l'imagination de ce dernier.

Attendu que les autres protagonistes convoqués lors du premier dossier ont été convoqués une seconde fois pour la présente affaire. Aucun ne s'est manifesté, pas même Monsieur BONNET.

Motifs

Considérant que les personnes présentes ont été entendues, et ont produit de nouveaux témoignages écrits.

Considérant que Mademoiselle ANGULO a réitéré ses affirmations selon lesquelles elle n'a jamais proféré d'insultes à caractère homophobe à l'encontre de Monsieur BONNET, mais qu'en revanche elle a été agressée physiquement par ce dernier.

Considérant qu'elle ne comprend pas l'attitude de Monsieur BONNET, et explique les témoignages de soutien de Messieurs BENEDETTI et D'AMBROSO par les liens d'amitiés unissant ces derniers. Selon elle, « ils soutiennent leur meilleur ami ».

Considérant que Mademoiselle ANGULO conteste être animée de tout sentiment homophobe (précisant même avoir un ami d'enfance homosexuel).

Considérant que la Fédération Française d'Équitation se dit dans l'impossibilité au jour de l'audience de formuler des réquisitions face aux versions contradictoires de Mademoiselle ANGULO et Monsieur BONNET, et demande à la Commission Juridique et Disciplinaire de surseoir à statuer dans l'attente du résultat de l'enquête pénale en cours concernant les mêmes faits. Considérant que Mademoiselle ANGULO a eu la parole en dernier.

Par ces motifs

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII,

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013,

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2,

Vu le Règlement général des compétitions 2015, et notamment l'article 1.6,

Vu les pièces communiquées au dossier,

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction,

Vu les observations des personnes présentes,

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision jour même.

La Commission Juridique et Disciplinaire, jugeant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, de :

- Surseoir à statuer dans l'attente de connaître le résultat de l'enquête en cours concernant les mêmes faits.



Bienvenue au *club* !

ALSACE

CLAG, Centre Equestre des Deux Rives, De Martimprey Armand, 1 Rue des Cavaliers, 67000 STRASBOURG, 06 77 17 75 02

CLAG, Centre Equestre du Cheval Blanc, Forchard Aurelie, 4 Rte de la Schaffhardt, 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, 06 61 51 67 81

CLAG, Ecurie Schlienger, Schlienger Christian, 4 Rue Claude Debussy, 68720 HOCHS-TATT, 06 19 15 81 86

ORAG, JTM Elevage et Poney Club du Haut Bois, Megre Diana, Chemin du Haut Bois, 68780 MORTZWILLER, 06 71 59 26 16

AQUITAINE

CLAG, Rueda Alice, Rueda Alice, Résidence Dulamont Bat 2 Appart 15, 33290 BLANQUEFORT, 06 62 86 83 34

CLAG, L'Envol, Calloud Sonia, 141 Avenue du Roy, 33440 AMBARES ET LAGRAVE, 06 52 23 82 77

CLAG, Les Sabots du Temple, Delomenie Estelle, 2 Route de Clot Arriou, 33680 LE TEMPLE, 06 70 23 19 55

CLAG, Domaine du Celtis, Meger Karen, 2 Lieu Dit Mardan, 33840 GISCOS, 06 81 64 50 00

ORAF, Asso des Poneys et Chevaux Indépendants, Boudzy Guillaume, 185 Route de Lourgou, 40230 ST GEOURS DE MAREMNE, 06 52 67 10 42

ORAG, Poney Club et Ecuries des 4 Temps, Wrzosek Amelie, Le Clos du Marjolet Puylabourg, 24430 MARSAC SUR L ISLE, 06 84 84 76 13

ORAG, Perrine Moreau, Moreau Perrine, Les Bourdalais Sud les Petites Fontaines, 24600 VILLE-

TOUREIX, 06 84 35 42 10

ORAG, Earl Ecuries de Moulis, Balavoine Arnaud, 51 Route du Mayne, 33480 MOULIS EN MEDOC, 06 08 84 12 78

ORAG, Ecurie Jump Gabarret, Guiraud Venance, 610 Route de Castelnaud, 40310 GABARRET, 06 69 95 92 62

ORAG, Les Crins de la Boulise, Ricart Marlene, Chemin de Marty la Boulise, 64330 MASCARAAS HARON, 06 87 08 98 98

AUVERGNE

CLAG, A Cheval Saint Pourçain, Faucher Remi, 18 Rue des Cordeliers, 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE, 06 60 70 53 88

ORAF, Cantal Equilibre, Blanc Pauline, 15 Route du Puy Mary, 15130 ST SIMON, 07 88 06 41 75

ORAG, Granite Mountain Stables, Limouza Barbara, Lieu Dit Pre Godiniere, 03120 LE BREUIL, 06 73 62 00 24

ORAG, Domaine de Beaubier, Doucet Michel, Domaine de Beaubier, 03190 HERISSON, 04 70 06 17 27

ORAG, Elevage de Villelongue, Barbecot Agathe, Villelongue, 63230 ST OURS, 06 75 88 92 80

ORAG, Derdour Neilia, Derdour Neilia, Isserteaux, 63590 CUNLHAT, 04 73 72 91 81

ORAG, Ecurie de Lauz, Collet Lauren, Chemin de la Gane, 63830 NOHANANT, 06 78 71 81 59

BOURGOGNE

CLAG, Ecurie des Marronniers, Manzini Justine, 216 Rue des Marronniers, 71500 LOUHANS, 06 47 67 46 91

ORAF, Equi Jam, Margaroli Christine, Ecurie de Jam Rue des Pins, 21120 IS SUR TILLE, 06 19 47 31 83

ORAG, Ecurie du Louvarel, Rousse Daniel, 200 Route de Louvarel, 71480 CHAMPAGNAT, 06 84 49 56 26

BRETAGNE

CLAG, Centre Equestre de la Hardouinais, Bizeul Martial, 29 Avenue Louis Barthou, 35000 RENNES, 06 11 09 00 61

CLAG, Tryano Poney, Cassan Piquet Flavie, 1 La Halliais, 35330 MAURE DE BRETAGNE, 06 81 47 12 78

CLAG, Les Sabots de Villecartier, Cauet Alexandra, Les Places, 35610 TRANS LA FORET, 06 07 80 70 23

CLAG, Les Ecuries Riviere, Seyns Anne Cecile, Le Grello, 56390 BRANDIVY, 06 33 13 50 60

ORAG, Ecurie du Renard Rouge, Henry Jean Philippe, 15 Rue Ar C Heveazennou, 22140 BEGARD, 06 75 48 47 77

ORAG, Ecurie de L'Herm, Herve Jean Marc, L'Hermitiere, 35120 BROUALAN, 02 99 80 03 53

ORAG, Haras de Bel Hote, Buisson Jeremy, Bel Hote, 35150 CORPS NUDS, 06 75 42 79 05

ORAG, Ecurie du Bono, De Herce Alix, 4 Rue Colbert, 56400 AURAY, 06 81 66 03 98

CENTRE VAL DE LOIRE

CLAF, Cheval et Nature, Lancon Camille, C/O Lancon Camille Le Temple, 37240 MANTHELAN, 06 15 59 30 49

CLAG, Ecurie de la Borderie, Daviau Tiffany, La Borderie, 37110 LE BOULAY, 06 47 34 13 23

CLAG, Haras de Keos, Samour Morgane, Parc des Lisardieres D 21, 37310 TAUXIGNY, 06 61 21 30 16

CLAG, Haras des Cypres, Labati

Arnaud, Chemin de Banlive, 41350 VINEUIL, 06 62 65 03 64

CLAG, Haras de Brunel, Chorlet Fabrice, 4 la Basse Bruneliere, 41360 SAVIGNY SUR BRAYE, 07 60 70 80 77

CLAG, Les Ecuries de Changy, Garnier Ludovic, Changy les Bois, 45290 VARENNES CHANGY, 06 75 39 45 22

ORAF, L'Equitation Autrement, Goeury Christelle, Les Landes Route de Tours, 18100 MERY SUR CHER, 06 16 48 50 41

ORAF, Oe Jump, Plee Jean Francois, Haras D'Oe la Chassetiere, 37390 NOTRE DAME D'OE, 06 88 53 09 58

ORAG, Ecurie Geoffroy Grimond, Grimond Geoffroy, 10 Rue du Presbytere, 18350 OUROUER LES BOURDELINS, 07 88 00 94 80

ORAG, FG Ranch, Gilbert Franck, Les Rappereaux, 18510 MENTOU SALON, 06 65 29 66 55

ORAG, Ecurie HDV, Grosnom Chatelain Virginie, 19 Rue Helene Boucher Za Chartres Est, 28630 GELLAINVILLE, 06 82 43 98 57

ORAG, Les Ecuries de L'Aigronne, Raygasse Magali, 1 Lieu Dit Le Fouillaumain, 36290 AZAY LE FERRON, 06 67 10 39 01

ORAG, Poney Club des Morinieres, Dauphin Elodie, 7 Rue de la Nauraie, 37190 DRUYE, 06 87 15 91 27

ORAG, Domaine du Moulin Neuf, Gillois Renon Gwendoline, Le Moulin Neuf, 37340 AMBILLOU, 06 18 72 83 70

ORAG, Ecole D'Equitation la Parole du Cheval, Danna Sophie, 21 les Justices, 37600 ST JEAN ST GERMAIN, 06 95 28 24 77

ORAG, Haras de la Vallee, Dupont Jean Baptiste, 5 Rue Basse, 41190 ORCHAISE,

Nouveaux adhérents du 1^{er} au 30 septembre 2015

06 15 84 36 94

ORAF, Haras du Gabereau, Pou-lizac Helene, Chemin de L'Alizier, 45110 ST MARTIN D ABBAT, 02 38 58 56 91

ORAF, Haras Sans Sasse, Aubert Karine, Rue des Brosses, 45270 QUIERS SUR BEZONDE, 06 86 96 46 79

CHAMPAGNE ARDENNES

CLAF, Poney Club de Montmirail, Leblanc Laure, N 1 Rd 41, 51210 MONTMIRAIL, 06 26 38 17 65

CLAG, Les Cavaliers du Parc, Gillet Romain, 13 Rue Saint Denis, 08210 MOUZON, 09 81 43 44 64

CLAG, En Selle Epernay, Fedun Carole, 21 Rue Jean de la Fontaine, 51200 EPERNAY, 06 36 79 18 60

CLAG, Ecurie de la Galine, Gale-ron Benoit, La Vitarderie, 51700 DORMANS, 07 78 80 61 45

CORSE

CLAF, Cavalli Di Sognu, Barbosa Celia, 4 Bis Chemin de Porraja, 20200 BASTIA, 06 11 90 00 37

ORAF, Poney Club Indiana, Tosi Ariane, Lot 105 les Hauts de Rassignani, 20290 BORGIO, 06 10 61 49 52

CÔTE D'AZUR

CLAF, Les Ecuries de Camhelia, Laugeri Herve, 44 Rue Lamar-tine, 06000 NICE, 06 62 51 38 28

CLAF, Ass Pole des Sports Equestres Dracenois, Vigier Sebastien, Magasin Obsession Ctre Hermes 29 Rue Georges Cisson, 83300 DRAGUIGNAN, 06 20 37 35 96

CLAG, Haras des Villards, Scaramozzino Christelle, 1650 Chemin des Villards, 83440 CAL-LIAN, 06 10 12 40 30

ORAF, Team LJ, Biagi Vanessa, 1722 Chemin de l'Escours, 06480 LA COLLE SUR LOUP, 06 26 03 70 04

ORAF, Elevage Carlin Jeremy, Carlin Jeremy, 1380 Chemin du Faliconnet Bas, 06950 FALICON, 06 89 99 05 66

ORAF, Haras la Colombiere,

Delvil Marina, 276 Chemin du Prieur Lieu Dit Saint Martin, 83170 CAMPS LA SOURCE, 06 17 93 39 15

FRANCHE COMTÉ

CLAG, Ecuries Dada Cool, Mar-guet Berengere, Parcelle 780144 21 Rue Marechal Moncey, 25870 PALISE, 06 82 03 91 42

ORAF, La Charbonniere, Fontaine Anais, 1 Chemin de la Maison de Ville, 39150 ST LAURENT EN GRANDVAUX, 06 30 14 75 89

ORAF, GAEC de la Tanne, Pagnier Michel, Route de la Tanne, 39150 LA CHAUMUSSE, 06 81 29 26 53

ORAF, Ecurie Maxime Martenot, Martenot Maxime, 33 Rue des Minerai, 39700 DAMPIERRE, 06 82 71 69 85

ORAF, Ecuries Dessage, De Beu-kelaer Lesage Cecile, 5 Rue du Ratelot CIDEX 39, 70100 BEAUJEU ET QUITTEUR, 06 11 91 21 98

ORAF, Les Ecuries du Quar-mantran, Brodelle Sonny, Lieu Dit Le Quarmantran, 70310 LA ROSIERE, 06 38 64 74 10

GUYANE

ORAF, Guyane Horse Club, Astier Danae, 4 Rue Michel Blu-met 78860, 97310 KOUROU, 06 94 24 91 61

ILE DE FRANCE

CLAF, Galope Avec Moi, Touguet Kevin, Parc Equestre Francilien Rd 34 Lieu Dit la Culotte, 77181 LE PIN, 06 24 86 52 51

CLAF, Centre Equestre Ame Horse, Trentino Matteo, 17 Rue Chandigarh, 94310 ORLY, 06 79 48 66 33

CLAG, EARL la Coulee Aux Che-vaux, Guinet Nicolas, 41 Rue des Pres Laveaux, 77167 FAY LES NEMOURS, 06 47 04 59 25

CLAG, Team Breucq Eventing, Breucq Lucie, 1 Rue Rabette, 78580 BAZEMONT, 06 68 63 09 81

CLAG, Chantal Raty, Raty Chan-tal, 31 Rue d'Etampes, 91410 CORBREUSE, 06 81 88 12 63

CLAG, Soisy Equestre, Milhem Andre, 1 Chemin de Brunoy,

91450 SOISY SUR SEINE, 06 16 60 75 16

ORAF, Recreation Equestre, Masson Coralie, 56 Ter Rue Joseph Lemarchand, 78114 MAGNY LES HAMEAUX, 06 62 40 15 82

ORAF, Quark Polo Team, Thie-baux Christophe, 13 Rue du Vil-lage, 91790 BOISSY SOUS ST YON, 06 76 53 83 60

ORAF, NB Horse Training, Nicol Johan, 1 Avenue Paul Portier Appartement 101, 77176 SAVI-GNY LE TEMPLE, 06 58 12 10 63

ORAF, Ecuries Ines de Balanda, De Balanda Ines, Ferme Geole 30 Rue St Martin, 78200 PER-DREAUVILLE, 06 13 23 59 68

ORAF, ACN Ecurie, Toudic Nico-las, 5 Route de Gambaiseuil, 78610 ST LEGER EN YVELINES, 06 86 80 90 03

ORAF, Ecole d'Equitation d'Or-cemont, Meyrier Alexis, 9 Rue des Vergers St Jacques, 91410 DOURDAN, 06 18 33 10 50

ORAF, Ecuries des G, Gaillard Regis, 85 Route de Fontaine-bleau, 91490 MILLY LA FORET, 06 18 19 50 92

LANGUEDOC ROUSSILLON

CLAG, Ecurie de Festes, Oliva Axelle, Chemin de Festes, 11170 MOUSSOULENS, 07 85 89 08 77

CLAG, EARL Lola S Ranch, Barberet Violaine, Plaine de Signargues 2251 Route de Signargues, 30390 DOMAZAN, 06 17 69 59 91

CLAG, L'Etrier del' Uzege, Charles Jerome, Chemin de la Carriere, 30700 VALLABRIX, 06 71 10 37 37

CLAG, Ecuries Peters, Peters Ingrid, Route du Cailar, 30920 CODOGNAN, 06 64 21 09 37

CLAG, Les Cavaliers du Trident, Grolier Agnes, 2 Chemin de Ban-nieres, 34740 VENDARGUES, 06 28 04 43 93

CLAG, Sant Jordi, Vicens Marie, Chemin des Vignerons, 66740 ST GENIS DES FONTAINES, 06 77 81 60 45

ORAF, Domaine Equestre du Deves, Aboulinc Nicolas, Chemin du Deves, 30360 MARTI-GNARGUES, 06 18 18 21 54

ORAF, Schneider Vanille, Schnei-der Vanille, Le Bois Haut, 11320 MONTMAUR, 06 89 41 21 74

ORAF, Ecurie des Genets, Agnel Mathieu, Les Genets, 11800 LAURE MINERVOIS, 06 89 37 02 65

ORAF, Les Ecuries de Saint Roman, Chareyre Florine, 525 Chemin de la Reginerie, 30140 TORNAC, 06 69 31 75 60

ORAF, Elevage Sky Z, Dumon-cel Patrice, La Viguierie Chemin du Pontil, 30220 ST LAURENT D'AIGOUZE, 06 83 07 94 31

ORAF, Ecurie Equivalence, Franco Christine, Lieu Dit l'Au-tiolle Che des Pres Mas de la Cybele, 34590 MARSILLARGUES, 06 70 27 13 68

ORAF, Ecurie des Nadels, Fleischmann J Baptiste, Chemin de Transide et Cabrie, 34820 TEYRAN, 06 10 23 03 05

ORAF, ACS Team, Gibert Jean Marc, Chemin des Olivades, 66300 LLUPIA, 06 11 25 71 19

LIMOUSIN

ORAF, Association des Baties, Lagorce Violette, 13 Route des Baties, 87510 ST JOUVENT, 06 38 45 04 03

ORAF, Les Ecuries d'Hautefage, Pastor Elodie, Les Escures, 19400 HAUTEFAGE, 06 21 00 60 52

ORAF, La Villatte Equitation 23, Burson Cecile, 1 la Villatte, 23270 ROCHES, 06 71 83 45 26

LORRAINE

ORAF, Ecurie de la Fourasse, Hueber Christiane, Ferme de la Petite Fourasse Chemin de la Fourasse, 54300 LUNEVILLE, 06 23 22 61 80

ORAF, GAEC de Rocfeuille, Sau-vaire Pascale, 16 Rue Mazirôt, 54360 INVAUX, 06 81 16 89 65

ORAF, Ecurie des Ayennes, Lallemand Cecile, 34 Impasse du Lavoisier, 57670 VAHL LES BENESTROFF, 06 28 34 21 25

Nouveaux adhérents du 1^{er} au 30 septembre 2015

MIDI PYRÉNÉES

CLAF, Les Crins de Saint Christophe, Marquisseau Fabienne, Place Francois Mitterand Mairie de Masseube, 32140 MASSEUBE, 06 86 97 89 64

CLAF, Association Tagada, Brun Audrey, 700 Rue de l'Arbizon, 65360 ARCIZAC ADOUR, 06 63 31 93 40

CLAF, Open Space, Vergne Guy, C/O Vergnes Guy 112 Route de Castelsarrazin, 82100 GARGANVILLAR, 05 63 95 59 02

CLAF, Les Ecuries de St Vincent, Favrot Isabelle, Les Bordes, 82110 LAUZERTE, 05 63 94 63 46

CLAG, Centre Equestre du Domaine de la Vaysse, Tillet Estelle, La Bessiere, 12110 CRANSAC, 05 65 64 67 13

CLAG, Centre Equestre d'Aubarede, Connabel Guillaume, 2 Rue de la Bigorre, 65350 AUBAREDE, 06 72 89 50 33

CLAG, Domaine de la Croux, Norowski Flavie, La Croux, 81350 SAUSSENAC, 06 85 10 82 10

CLAG, Ecurie Talerio, Gerard Melanie, Le Vergnet Chemin de Sarromas, 81990 FREJAIROLLES, 06 35 41 69 06

CLAG, Les Sabots del' Honor, Perony Melody, 3865 Cote de Mirabel, 82130 L HONOR DE COS, 06 77 23 53 24

ORAF, Asso des Chevaliers de Peyrebrune, Sandoval Vanessa, Ecole d'Equitation de Salmiech, 12120 SALMIECH, 06 30 92 26 94

ORAF, Arduus Endurance Equestre, Bernadac Michel, C/O Jean Pierre Gazel 505 Chemin des Martelles, 82130 LAMOTHE CAPDEVILLE, 06 75 08 25 65

ORAG, Les Crinieres du Volvestre, Roze Isabelle, Lieu Dit Jouan Nadaou Cannegrat, 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE, 06 12 35 61 17

ORAG, 3 D Production, Du Trieu de Terdonck Dominique, 5 Rue Raymond Poincare, 31320 CASTANET TOLOSAN, 06 03 43 72 72

ORAG, Les Ecuries du Tucau,

Messina Brigitte, Domaine du Tucau Rd 49, 31410 LONGAGES, 06 27 19 78 39

ORAG, Donda Emmanuelle, Donda Emmanuelle, 12 Impasse des Graves, 31410 ST HILAIRE, 06 60 83 14 82

ORAG, Cavalerie Montecristo, Brignol Maryline, Route de Pamiers Lieu Dit la Graussette, 31560 CALMONT, 07 81 38 70 67

ORAG, L'Ecrin du Cedon, Coulais Nathalie, Lieu Dit A Labourdasse, 32300 CLERMONT POUYGUILLES, 06 82 03 61 91

ORAG, Haras des Templiers, Liger Gaelle, Mas de Moncio, 46090 MAXOU, 06 14 92 64 03

ORAG, Elevage d'Io, Alabaye Ingrid, Lieu Dit Maraval, 46110 ST MICHEL DE BANNIERES, 06 29 83 59 36

NORD PAS DE CALAIS

CLAG, Ecurie du Heuvelland, Hosdez Vincent, 82 Route d'Hondschoote, 59114 STEENVOORDE, 06 80 56 83 46

ORAF, Horse Ball les Equides de Rely, Garbe Pascal, 1 Rue de Fontes, 62120 RELY, 06 76 61 68 39

ORAG, Les Ecuries Fontanaud, Fontanaud Marie, 1735 Rue des Vallees, 59550 PRISCHES, 07 86 00 63 40

ORAG, Ecurie Le P'Tit Ecrin, Ronchin Lucie, 29 Rue de Templeuve, 59710 ENNEVELIN, 06 99 38 52 53

NORMANDIE

CLAG, Ecurie d'Ulys, Maricourt Maxime, Cour Lomonnier Rue de Crevecoeur, 14170 OUVILLE LA BIEN TOURNEE, 06 21 88 43 97

CLAG, Les Ecuries d'Orage, Bernardin Annie, Les Fremangers, 14490 ST PAUL DU VERNAY, 06 62 22 07 06

CLAG, Les Ecuries du Chastel, Hebert Perrine, 32 Rue du Chastel, 27290 ILLEVILLE SUR MONTFORT, 06 88 26 12 97

CLAG, Jag Ranch, Gruber Jean, 3 Route de Bellencombre, 76680

ARDOUVAL, 06 95 11 08 12

ORAG, Ecurie Thalie, Carlet Nathalie, La Barre, 61130 DAME MARIE, 06 24 94 64 79

ORAG, Pony Club de la Courbe, Martins Aurelie, Le Bas du Chateau, 6115 LA COURBE, 06 02 13 47 21

ORAG, Les Ecuries de la Livarderie, Fleury Marie, La Livarderie, 61290 MARCHAINVILLE, 06 62 22 20 08

ORAG, Ecurie Notteau, Notteau Julie, 13 Rue des Fontaines, 61310 LE BOURG ST LEONARD, 06 08 54 36 78

ORAG, Les Cavaliers de la Vallee, Pernelle Isaline, 6 Rue de la Vallee, 76290 ST MARTIN DU MANOIR, 06 20 71 15 94

ORAG, Sarah Saussaye Equiwin, Saussaye Sarah, 1926 Rue Audiere Hameau St Maurice, 76770 MALAUNAY, 06 72 39 76 34

NOUVELLE CALÉDONIE

ORAG, Centre Equestre les Sabots de Tchine, Gaume Aurelie, Tchine Route Territoriale 1 Bp00155, 98812 BOULOUPARIS, 06 87 85 54 25

PAYS DE LA LOIRE

ORAF, Dress Attelage, Renaud Nathalie, Les Guigniers Notre Dame de Grace, 44530 GUENROUET, 06 77 24 34 48

ORAF, Spring Garden Saumurois, Constantin Philippe, Lieu Dit la Barbinerie, 49390 VERNANTES, 02 41 51 52 30

ORAG, Ecurie Stemel, Quesnel Melanie, La Thiolais Route de la Sicardais, 44130 BLAIN, 06 40 15 80 80

ORAG, Haras de Pornichet, Pousset Damien, 40 Chemin du Clos Roux, 44380 PORNICHET, 06 42 69 05 13

ORAG, Ecurie Pascal Marsollier, Marsollier Pascal, 10 Impasse de la Groissonnerie, 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU, 06 87 14 89 16

ORAG, Cadeau Laurent, Cadeau Laurent, Les Bas Bouillons,

49070 BEAUCOUZE, 06 61 73 48 35

ORAG, Les Ecuries de Mad, Mourcou Madeline, 9 Rue Malesherbes, 85000 LA ROCHE SUR YON, 06 19 30 22 56

ORAG, Elevage d'Astree, Bachelereau Fabien, 6 La Gerbiere, 85200 SERIGNE, 02 51 69 17 34

ORAG, Touchard Benedicte Attelage, Touchard Benedicte, 5 Rue de la Halle, 85370 LE LANGON, 06 86 83 58 66

ORAG, Ranch de la Vie, Chabot Sophie, 19 Rue du Haut des Vignes, 85670 PALLUAU, 06 18 64 32 07

PICARDIE

CLAG, Ecurie des Roose du Clos Emery, Deroose Camille, 5 Rue Louiseville, 02210 GRAND ROZOY, 06 74 05 45 48

CLAG, Centre Equestre de Granvilliers, Codeville Marine, 5 Rue Caradame, 60210 GRANDVILLIERS, 07 70 65 46 03

CLAG, CREPP, Fockeu Isabelle, Chemin Fond Mathias, 80260 NAOURS, 06 29 83 39 95

ORAF, Association Poly Horse, Haudoire Richard, 9 Rue du Puymaigre, 60000 TILLE, 06 45 89 95 62

ORAF, L'Escale des Randonneurs, Gastrin Verrier Amelie, 2 Rue Marcel Paul, 60340 ST LEU D'ESSERENT, 06 23 46 51 33

ORAF, Bemoga, Avice Clement, C/O Clement Avice 34 Rue du Bois, 60570 ANDEVILLE, 06 78 51 72 78

ORAF, Cavaliers Educateurs Animateurs Sportif, Choqueux Joel, 13 Grande Rue, 60600 AIRION, 06 70 60 60 86

ORAG, Les Ecuries du Chateau de Chevresis, Mathieu Anne Marie, 4 Rue du Chateau, 02270 CHEVRESIS MONCEAU, 06 47 24 44 21

ORAG, Ecurie des 3A, Mammam Antoine, 5 Rue de Thiescourt, 60310 DIVES, 06 63 28 59 65

ORAG, Pension des 3G, Guevel Juliette, Ferme de Branlicourt, 80150 ESTREES LES CRECY, 06 82 64 52 55

Nouveaux adhérents du 1^{er} au 30 septembre 2015

POITOU CHARENTES

ORAF, Les Cavaliers de Loudjil, Laveuve Ingrid, 18 Route de la Grande Vergne Chez Huble, 17250 STE GEMME, 06 13 20 00 09

ORAF, Les Chevaux du Val d'Argent, Rocheteau Cedric, Lieu Dit Chaudre, 79250 NUEIL LES AUBIERS, 05 16 72 04 99

ORAF, Association les Crins de Saint Ustre, Caillaud Renaud, 8 Rte du Moulin de Saint Ustre, 86220 INGRANDES, 06 21 01 15 54

ORAG, Ecurie la Carcauderie, Bauters Alexandra, La Carcauderie, 17260 VILLARS EN PONS, 06 10 04 50 52

ORAG, SARL Eric Giraud, Giraud Pierre Antoine, 715 Route de Beauvoir Bp 40007, 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR, 05 49 46 82 25

ORAG, Ecurie Dorianeva, Blin Fabrice, 11 Rue du Bois du Moulin, 86800 ST JULIEN L ARS, 06 27 55 36 72

PROVENCE

ORAF, Ecole des Metiers de l'Attelage, Dervieux Laurent, Lieu Dit Serre la Garde, 05130 SIGOYER, 04 92 57 95 40

ORAF, Le Ciel de Cathare, Ambianti Lara, C/O Boudouda Section Do N 46 Quartier Beau-meniere, 13500 MARTIGUES, 06 34 09 59 08

ORAG, Ecurie des Otes, Guion Pauline, Les Isclasses, 05600 RISOUL, 06 81 02 91 43

ORAG, Ecurie du Mas de L Olive, Monteleon Pierre Guy, 269 Chemin du Mas de l'Olive Le Grand Quartier Bp 118, 13160 CHATEAURENARD, 06 29 70 83 29

ORAG, Diane Riggaz, Riggaz Diane, 1742 Ancienne Rte de Sarrians, 84810 AUBIGNAN, 06 01 22 74 37

RÉUNION

ORAG, Ecuries de la Paix, De Nas de Tourris Henry, Domaine de la Paix la Paix, 97438 STE MARIE, 06 92 77 05 72

RHÔNE ALPES

CLAG, Poney Passion Plaisir, Senez Veronique, 591 Chemin du Chateau, 38460 OPTEVOZ, 06 87 48 28 27

CLAG, Poney Club de Passieu, Bourbon Antoine, 3 Chemin de Passieu, 38460 ST ROMAIN DE JALIONAS, 06 09 11 24 69

CLAG, Chevaux de la Buffiere C E Rochetaillée, Garito Severine, La Buffiere Rochetaillée, 42100 ST ETIENNE, 06 64 64 20 90

CLAG, Ecurie Besnardeau Eperon du Haut Forez, Besnardeau Emmanuel, Lieu Dit Le Champ, 42380 ST NIZIER DE FORNAS, 04 77 50 72 12

CLAG, Poney Club de Condrieu, Barbet Dominique, Lieu Dit les Chaudieres 6 Chemin des Chaudieres, 69420 CONDRIEU, 06 11 32 12 58

CLAG, Ecuries de Boigne, Pfiffer Melanie Lina, 192 Allee du Colombier Parc du Buisson Rond, 73000 CHAMBERY, 06 89 89 22 77

ORAF, Association Ecurie des Sables, Vassy Laurent, 8 Quai de la Republique, 26120 CHABEUIL, 06 87 31 29 35

ORAF, Asso des Cavaliers de la Cabriole, Noharet Aurelie, 725 Route de la Croix, 26250 LIVRON SUR DROME, 06 83 10 19 13

ORAF, Les Sabots de Cherley, Meunier Jean Michel, 27 Route de Crest, 26400 ALLEX, 06 80 90 31 18

ORAF, Declic A Cheval Objectif Competition, Tautou Denis, Centre Equestre du Breda Lac de la Mirande, 38580 ALLEVARD, 06 07 25 59 49

ORAF, Les Cavaliers de la Khaleesi, Schevingt Jerome, 1415c Route de Comberigol, 42320 LA GRAND CROIX, 06 07 75 92 22

ORAF, Sathonay Equitation, Dufourneaud Sylvain, 20 Rue Faidherbe, 69580 SATHONAY CAMP, 04 78 22 60 17

ORAF, Olympjump, Carron Virginie, Village de Maistre 120 Chemin des Ecuries, 73000 MONTAGNOLE, 06 64 74 31 91

ORAG, H C C, Roux Blandine, La

Grange Blanche, 01240 MARLIEUX, 06 30 27 51 47

ORAG, Sensations Equestres, Rozeron Julie, 740 Chemin de la Barberolle, 26300 CHARPEY, 06 16 60 06 88

ORAG, Ecurie Theo Dore, Jammes Candice, 290 Route de Jardin, 38138 LES COTES D AREY, 06 08 78 06 16

ORAG, Blondon Celia, Blondon Celia, Mas des Massonnieres 1050 Rte du Dauphine, 38150 SONNAY, 06 20 12 25 12

ORAG, Ecurie de l'Orgris, Repiton Sophie, 220 Avenue du 19 Mars, 38160 ST ANTOINE L ABBAYE, 06 87 10 42 16

ORAG, Karine Zehnder - Equitation, Zehnder Karine, 3 Place du President Carnot, 38300 BOURGOIN JALLIEU, 06 22 14 73 30

ORAG, Equitation Ethologique de la Calabre, Desvignes Annabelle, 751 Chemin de la Calabre, 38480 ROMAGNIEU, 06 20 73 18 33

ORAG, Domaine Equestre de Montellier, Thierry Hardy Celine, Lieu Dit Le Montellier, 42840 COMBRE, 06 16 46 48 45

ORAG, Poney Club du Sottier, Croisat Gaelle, Le Sottier, 69870 POULE LES ECHARMEAUX, 06 23 37 09 02

ORAG, Le Village des Poneys, Chardon Pauline, Le Village des Poneys Lieu Dit Le Praz, 73120 ST BON TARENTEISE, 06 16 17 04 22

ORAG, Elevage la Licorne, Thuillier Marlene, 1324 Route Royale, 73420 VIVIERS DU LAC, 06 11 89 44 89

Votre publicité dans La Ref

PUBLICITÉ QUADRI

Imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

4 ^e de couverture.....	3 000 € HT
2 ^e de couverture.....	2 500 € HT
3 ^e de couverture.....	2 000 € HT
Page de droite.....	1 500 € HT
Page de gauche.....	1 200 € HT

REMISES

2 ou 3 parutions.....	- 10 %
4 ou 5 parutions.....	- 20 %
6 parutions et plus.....	- 30 %

EMPLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Dans les 10 premières pages.....	+ 30 %
Dans les 15 premières pages.....	+ 20 %

ASILAGES

Affiche ou document plié.....	21 x 29,7 cm
4 pages maxi, livré sous film.....	2 500 € HT
Catalogue, objet, etc.....	2 500 € HT
+ surcoût postal selon poids	

RÈGLEMENT

À la commande par chèque à l'ordre de la FFE. Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016.

CONTACT

FFE Publications
publications@ffe.com / 02 54 94 46 71



ETRICAL

L'ÉTRIER POUR LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT

TARIFS PROFESSIONNELS

SECURICAL

Assure la sécurité des adultes à 100%. Idéal pour l'instruction et la promenade. Utilisable avec tous types de chaussures sans danger.

Prix club : ~~31.50 € TTC~~

Promotion jusqu'au 31/12/2015 : **30 € TTC**



KIDCAL

Assure la sécurité des enfants sur Poneys Shetland.

Prix club : ~~31.50 € TTC~~

Promotion jusqu'au 31/12/2015 : **30 € TTC**



COMPETICAL

Son look permet de monter en sécurité en compétition ou à l'entraînement. Son large patin assure également un grand confort.

Prix club : **39.00 € TTC**



RANDOCAL

Conçu pour offrir un grand confort pour les grandes distances avec son plancher antidérapant rallongé en mousse (17 cm de long et 13 cm de large).

Prix club : **59.00 € TTC**



ADAPTATEURS

Les adaptateurs placent l'étrier dans l'axe du pied, perpendiculaire au cheval. Ils permettent d'équiper les selles Western d'étrier Etrical.

Prix club : pour Etrivières classiques 3 cm **21.00 € TTC**
pour Selle à Fenders ou Western 6 et 7.5 cm **21.00 € TTC**



SELLE GUY CANTIN ÉVOLUTION

Mise au point pour le confort du poney et du cavalier, elle favorise une bonne position.

Prix club : **390.00 € TTC**



Achats en ligne : www.etrical.com - Liste des revendeurs sur notre blog : www.etrical.eklablog.com/

Etrical - 2 ter rue du Cosson - 45240 La Ferté St Aubin - France
Tél : 02 38 56 00 24 - Mobile : 06 76 23 56 14 - Mail y.rainfray@etrical.com
Siret : 453 557 001 00014

PRIX ACADEMIE PEGASE



L'Académie Pégase a décerné le Prix Pégase 2015 à Alexandra Besson pour la publication du *Traité d'équitation pour ma bien-aimée* de R. Binding. Il s'agit d'un prix qui récompense depuis 1989 un ouvrage qui contribue à une large diffusion de la culture équestre. Le Prix Spécial Cadre noir 2015 a été décerné à Jean-Louis Andréani pour *La Grande guerre à cheval*, IFCE. Il s'agit d'un prix qui récompense un ouvrage dont le travail s'adresse essentiellement aux professionnels, hommes de métier et chercheurs universitaires.



BINDING

Sous le titre *Traité d'équitation pour ma bien-aimée*, Alexandra Besson

a réuni informations biographiques et extraits de l'œuvre poétique de Rudolph G. Binding. Cet officier allemand (1867-1938) fait l'apologie d'une relation romantique au cheval pour obtenir une équitation légère qui implique son libre consentement. La forme poétique et l'emploi de la 2^e personne donnent aux pages une tonalité inattendue dans un contexte politique ambigu.

Exemples : «Le cheval est ce danseur qui guide ta main.» ou « Ne laisse pas ton cheval vingt-deux heures sur vingt-quatre dans un box obscur à fixer un mur en torchis, tout ça pour le bousculer deux heures avant de l'enfermer à nouveau. Toi aussi, cela te rendrait bête et obtuse, irritable et irascible.»

Texte inclassable récompensé d'une médaille d'argent aux Jeux d'Amsterdam 1928, quand la littérature était encore une discipline olympique...

144 pages. 14€.

Editions du Rocher.

SIMON BACQUAERT À L'HONNEUR



Simon Bacquaert, président du CDE du Nord, a reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports le 21 septembre pour son action au service du sport et particulièrement de l'équitation.

SOPHIE DUBOURG



Pour l'exposition «Mixité des métiers dans les ministères chargés des affaires sociales» installée en septembre à Paris, Sophie Dubourg a été photographiée par Jacky-Didier Frenoy. Son verbatim : «L'équitation a toujours été mixte aux Jeux Olympiques où on n'a jamais jugé utile de créer une catégorie féminine. La question qui se pose sur le terrain, c'est celle de la forme des couples d'athlètes, cavalier cheval. Chacun doit être au top le jour J et c'est deux fois plus compliqué. Etre « la » pilote des équipes de France est une fierté, pas un problème, et c'est très bien.»

COUPE DU MONDE 2018

Las Vegas, Göteborg et Paris-Bercy sont candidates pour accueillir les finales Coupe de Monde de saut d'obstacles et de dressage. La candidature de Paris est portée par Sylvie Robert pour GL Events. Décision à la prochaine AG FEI des 10-13 novembre à San Juan, capitale de Porto-Rico.



QUITO DE BAUSSY



Le double médaillé d'or des JEM 1990 à Stockholm, champion d'Europe 1991 à La Baule et médaille de bronze aux JO de Barcelone 1992, a rejoint le paradis des chevaux le 6 octobre à 33 ans. Le fidèle compagnon d'Eric Navet, issu de la souche familiale, coulait une retraite paisible chez Sylvie Navet dans l'Eure, après une carrière de reproducteur.

GIP FRANCE HARAS



La dissolution du GIP France Haras a été actée le 6 octobre au cours d'une AG présidée par Jean Lesne. Sa mission de 5 ans est accomplie. L'étalonnage est transféré au secteur privé. Ses actifs seront reversés à l'Ifce, seul apporteur de fonds initial. Désormais l'Ifce n'a plus la charge des missions où l'intervention de l'Etat n'était plus jugée indispensable. ■

L'envie d'exceller s'apprend très tôt



Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France.

Être bien assuré, c'est pouvoir se concentrer sur l'apprentissage et la performance.

generali.fr

